

Royaume du Maroc

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction régionale de Tadla Azilal

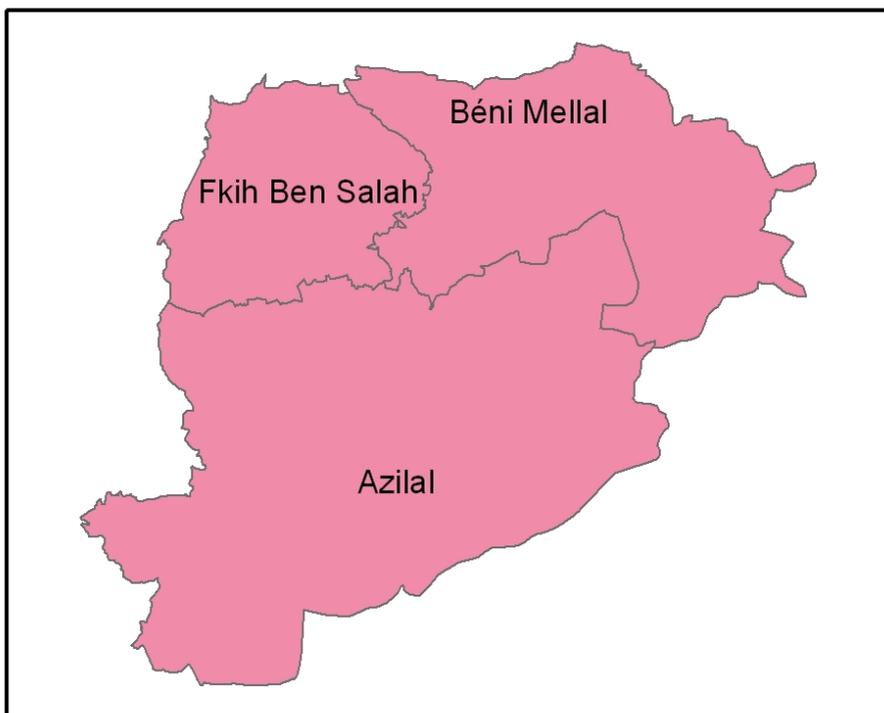
المديرية الجهوية لتادلة - أزيلال

MONOGRAPHIE REGIONALE MONOGRAPHIE REGIONALE 2012



Octobre 2012

Royaume du Maroc
Haut Commissariat au Plan
Direction Régionale de Tadla Azilal



SOMMAIRE

Introduction	15
1. MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINIDTRATIF	21
1.1. Milieu naturel	21
1.2. Climat	22
1.3. Découpage administratif	24
2. DEMOGRAPHIE REGIONALE	26
2.1. Evolution et répartition spatiale de la population	26
2.2. Densité de la population	28
2.3. Urbanisation	28
2.4. Caractéristiques démographiques	29
2.5. Projections de la population	38
3. SITUATION DU MARCHE DU TRAVAIL	39
3.1. Type d'activité	40
3.2. Taux d'activité	41
3.3. Taux de chômage	43
3.4. Personnel de l'Etat	46
4. NIVEAU DE VIE DES MENAGES	48
4.1. Niveau de vie et consommation	48
4.2. Prix à la consommation	49
5. AGRICULTURE, FORET ET PECHE	57
5.1. Principaux intervenants dans le domaine agricole	57
5.2. Structures foncières	59
5.3. Productions végétales	60
5.4. Productions animales	65
5.5. Forêts	68
6. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION	69
6.1. Zone industrielle	69
6.2. Activité industrielle	69
6.3. Quelques aspects de l'activité industrielle régionale	71

7. TOURISME	72
7.1. Structures d'accueil	72
7.2. Activité touristique	74
8. TRANSPORT ET COMMUNICATION	77
8.1. Transport	77
8.2. Poste	80
9. ENERGIE ET EAU	82
9.1. Energie	82
9.2. Eau	84
10. HABITAT ET CONSTRUCTION	88
10.1. Conditions d'habitat des ménages	88
10.2. Construction	98
11. RESEAU BANCAIRE	100
12. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, COLLEGIAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	105
12.1. Enseignement préscolaire	106
12.2. Enseignement Primaire	108
12.3. Enseignement secondaire collégial	111
12.4. Enseignement secondaire qualifiant général et technique	113
13. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES	115
13.1. Enseignement supérieur universitaire	115
13.2. Formation des cadres	116
14. FORMATION PROFESSIONNELLE	117
15. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES	119
15.1. Infrastructure sanitaire et capacité litière	119
15.2. Encadrement sanitaire	121
15.3. Indices d'utilisation des infrastructures sanitaires	124
15.4. Quelques aspects de l'activité de la santé publique	125
16. JEUNESSE ET SPORT	128
17. ENTRAIDE NATIONALE	131
18. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX	134

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation géographique

Tableau 2 : Pluviométrie annuelle (mm)

Tableau 3 : Répartition des cercles et communes par province au 31-12-2009

Tableau 4 : Evolution de la population de la région durant la période 1971 - 2004

Tableau 5 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population de la région par milieu de résidence (%)

Tableau 6 : Densité de la population par province, Région Tadla Azilal

Tableau 7: Taux d'urbanisation par province, région Tadla Azilal

Tableau 8 : Répartition de la population de la région par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence

Tableau 9 : Structure de la population par grands groupes d'âge selon la province

Tableau 10 : Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus, selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial Région Tadla Azilal, 2004

Tableau 11 : Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2004

Tableau 12 : Age au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Tableau 13 : Taux et indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 15 : Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âge et le sexe

Tableau 16 : Projections de la population de la région selon les provinces et le milieu de résidence entre 2005 et 2015 (en mille habitants et au milieu de l'année).

Tableau 17 : Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal,

Tableau 18 : Création (ou pertes) d'emploi par grands secteurs, région Tadla Azilal,

Tableau 19 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal,

Tableau 20 : Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal,

Tableau 21 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le diplôme et le milieu de résidence,

Tableau 22 : Caractéristiques de la population active en chômage, Région Tadla Azilal

Tableau 23 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence,

Tableau 24 : Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus selon les provinces et le milieu,

Tableau 25 : Répartition du personnel de l'état selon les provinces, Région Tadla Azilal

Tableau 26 : Evolution des dépenses annuelles moyennes par personnes entre 1984 et 2007

Tableau 27 : Structure des dépenses de consommation par personne selon les grands groupes de produits, Région Tadla Azilal

Tableau 28 : Indice des prix à la consommation à la ville de Béni Mellal selon les groupes de produits,

Tableau 29 : Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique

Tableau 30 : Les cultures céréalières selon les provinces, Région Tadla Azilal,

Tableau 31 : La culture des légumineuses selon les provinces, Région Tadla Azilal,

Tableau 32 : Les cultures industrielles selon les provinces, Région Tadla Azilal,

Tableau 33 : Les cultures oléagineuses selon les provinces, Région Tadla Azilal,

Tableau 34 : Superficie et production des agrumes par variété agricole, Région Tadla Azilal,

Tableau 35 : Effectif du cheptel selon les provinces, Région Tadla Azilal,

Tableau 36 : Effectif des animaux de trait selon les provinces. Région Tadla Azilal. Année 2011

Tableau 37 : la production des viandes destinées à la consommation selon les provinces, Région Tadla Azilal, Année 2011

Tableau 38 : Superficie en (ha) des forêts reboisées et naturelles, région Tadla Azilal ;

Tableau 39 : Superficies en (ha) des essences résineuses naturelles et essences feuillies naturelles, région Tadla Azilal ;

Tableau 40: Grandeurs économiques par grands secteurs, Région Tadla Azilal,

Tableau 41 : Capacité hôtelière classée par province, Région Tadla Azilal

Tableau 42 : Capacité hôtelière classée selon la catégorie ; Région Tadla Azilal

Tableau 43 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon les provinces, Région Tadla Azilal

Tableau 44 : Immatriculation des véhicules selon le centre d'immatriculation et le genre, Région Tadla Azilal

Tableau 45 : Réseau routier classé par provinces, Région Tadla Azilal,

Tableau 46 : infrastructures postales par provinces et préfectures, Région Tadla Azilal ;

Tableau 47 : Production nette d'électricité selon les usines de l'ONE

Tableau 48 : Evolution des ventes d'électricité selon les provinces, Tadla Azilal

Tableau 49 : Grands Barrages de la région Tadla Azilal

Tableau 50 : Evolution de la production de l'eau superficielle par centre, la région Tadla Azilal

Tableau 51 : Activité de l'ONEP selon les provinces ; Région Tadla Azilal ;

Tableau 52 : Répartition en (%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence, Région Tadla –Azilal,

Tableau 53 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement et par province

Tableau 54 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence, région Tadla Azilal,

Tableau 55 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement, Région Tadla –Azilal,

Tableau 56 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence, Région Tadla –Azilal,

Tableau 57 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence et par province, Région Tadla –Azilal,

Tableau 58 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence.

Tableau 59 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et les provinces

Tableau 60 : Autorisations de construire délivrées dans la région Tadla - Azilal selon la catégorie de construction

Tableau 61 : implantation bancaire par provinces, Région Tadla Azilal,

Tableau 62 : Ecoles coraniques préscolaire moderne par province, Région Tadla Azilal,

Tableau 63 : Enseignement primaire par province, Région Tadla Azilal,

Tableau 64 : nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal,

Tableau 65 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 66 : Enseignement secondaire collégial, région Tadla Azilal,

Tableau 67 : Enseignement secondaire qualifiant, région Tadla Azilal,

Tableau 68 : Etudiants du 1er et du 2ème cycle de l'université Moulay Slimane,

Tableau 69 : Effectif des stagiaires de l'enseignement pédagogique, Région Tadla Azilal.

Tableau 70 : Effectif des stagiaires selon le niveau et les provinces, région Tadla Azilal

Tableau 71 : infrastructure sanitaire : par province, Région Tadla Azilal,

Tableau 72 : Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics, Région Tadla Azilal,

Tableau 73 : Encadrement Médical dans la région Tadla Azilal

Tableau 74 : Effectifs des chirurgiens dentistes, Région Tadla Azilal.

Tableau 75 : Effectifs des pharmaciens, Région Tadla Azilal.

Tableau 76 : Personnel paramédical public par province, Région Tadla Azilal,

Tableau 77 : Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation ; Région Tadla Azilal ;

Tableau 78 : Activités du programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois, Région Tadla Azilal.

Tableau 79 : Activités du programme national de planification familiale, Région Tadla Azilal,

Tableau 80 : Installations sportives par province, Région Tadla Azilal ;

Tableau 81 : Etablissements de la jeunesse et des sports, Région Tadla Azilal ;

Tableau 82 : Centres d'éducation et de formation, Région Tadla Azilal,

Tableau 83 : Etablissements de protection sociale, Région Tadla Azilal,

Tableau 84 : Jardins d'enfants, Région Tadla Azilal,

Tableau 85 : Activité des centres judiciaires et arrondissements qui leur sont rattachés selon le ressort des cours d'appel, Région Tadla Azilal,

Introduction

Située au centre du Maroc, sur une superficie de 17125 km², la région de Tadla Azilal est limitée à l'ouest par les provinces de Kalaat Es-sraghna et Al Haouz, au nord par les provinces de Khouribga et Settat, à l'est par les provinces d'Errachidia et Khnifra et au sud par la province d'Ouarzazate.

De sa situation entre deux plateaux de phosphate et le moyen Atlas, la région de Tadla Azilal d'une altitude moyenne de 400 à 700m se caractérise par un climat très continental, et la quantité de précipitations varie entre 300 et 750 mm selon les années. Les gelées ne sont pas rares en hiver. L'été est très chaud à cause des vents brûlants du sud-ouest -est « chergui » qui font augmenter le mercure au dessus des 40° C, ces vagues de chaleur se terminent parfois par de violents orages qui rafraîchissent le sol.

La région de Tadla Azilal contient trois provinces dont le chef lieu est Béni Mellal .Elle se compose actuellement de 10 cercles, 9 communes urbaines et 73 communes rurales.

La population de la région Tadla Azilal s'établit en 2012 à 1516200 habitant soit environ 4.65% de la population totale du pays. En termes d'évolution, cette population s'est accrue durant la période intercensitaire 1994-2004 à un taux annuel moyen de 0.9% contre 1.4% au niveau national. A l'horizon de 2015 l'effectif de la population atteindra 1530000 habitants.

Dans le domaine de l'emploi, la population active au niveau de la région s'élève, en 2011 à 506237 personnes, soit un taux d'activité de 48.1% (40.0% en milieu urbain et 53.8%

en milieu rural). Le taux de chômage, quant à lui s'est établi à 7.1% contre 8.9% au niveau national.

L'agriculture représente l'activité dominante au niveau de la région, aussi bien par les emplois offerts (78.2% de la population active occupée rurale en 2011) que par les effets induits sur l'économie régionale. D'autant plus que la région, avec ses plaines (Tadla) et ses importantes ressources en eau, offre la possibilité de développement d'une agriculture moderne et industrialisante.

En ce qui concerne les ressources en eau, la région dispose de trois grands barrages d'une capacité totale qui s'élève à 1566.9 millions de m³, soit 11.22% de la capacité totale de l'ensemble des barrages du pays.

Le tissu industriel de la région de Tadla-Azilal est caractérisé par une prédominance de la branche agroalimentaire, et vu les potentialités agricoles dont jouit la région, ce secteur est appelé à se développer afin de participer au décollage économique de la région.

Ainsi en 2010, la région abritait 229 unités industrielles ayant généré une production de 2738 millions de dhs et investissements de 248 millions de dhs, soit respectivement 2.84%, 0.84% et 1.21% des valeurs enregistrées au niveau national.

Sur le plan social, il y a lieu de noter qu'au titre de l'année 2011/2012, au niveau de la région Tadla-Azilal, 5399 étudiants poursuivaient leurs études supérieures à l'université Moulay Slimane. Quant à l'infrastructure sanitaire, la région dispose de 166 formations sanitaires dont 4 hôpitaux généraux dont la capacité totale s'élève à 820 lits.

Par ailleurs, par sa situation géographique privilégiée, sa richesse en sites naturels et historiques, la région possède des atouts majeurs pour le développement des activités touristiques. Le tourisme rural et culturel pouvait être, à cet égard, un créneau méritant une situation particulière.

Enfin, dans le secteur énergétique, la région dispose d'un système très important d'approvisionnement en énergie électrique (1322.4 millions KWh en 2010).

Ce système est composé de 7 usines hydrauliques, trois relèvent du territoire de la province de Béni Mellal et quatre de celui de la province d'Azilal

La présente étude se propose de présenter la région de Tadla-Azilal à travers les principaux secteurs d'activité productifs et sociaux ainsi que les infrastructures de base existantes.

CHAPITRE I :

**MILIEU NATUREL ET
DEMOGRAPHIE**

1. MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINISTRATIF

1.1 Milieu naturel

A Tadla Azilal, Presque tous les types de reliefs sont présents : la grande plaine, la montagne couvertes de forêts, les plateaux à pâturages, la haute montagne farouche isolée, enneigé durant la moitié de l'année.

Généralement, trois reliefs règne dans la région Tadla Azilal: la plaine, la montagne et le piémont.

1.1.1. La plaine

La plaine de Tadla est considérée comme la caractéristique principale de la région. Cette plaine traversée par la rivière d'Oum Er-rabiaa se situe au sud du plateau des phosphates et au nord des plaines des Sraghna.

On peut distinguer deux plaines :

★ La plaine Basse :

Elle va de l'extrême aval, à coté des plaines de Marrakech, jusqu'à Béni Mellal. Cette portion de la plaine porte la plus grande partie du périmètre irrigué. Ses terres sont profondes et riches sur la rive gauche d'Oum Errabiaa, alors qu'elles sont moins bonnes sur la rive droite.

★ La plaine moyenne :

Elle constitue une nouvelle étendue de terres profondes. Elle s'étend sur la rive gauche d'Oum Er-rabiaa, et commence de Béni Mellal et s'élimine petit à petit vers Kasba Tadla où à apparaît d'autres terrains profondes et fertiles.

1.1.2. Le piémont

Zone de transition entre deux morphologies, plaine et montagne. Le piémont ou le dir¹, est un lieu de plantation d'arbres fruitiers et de forêts des oliviers qui s'accrochent aux pentes basses et s'étalent dans la plaine. Une verdure expliquée essentiellement par l'abondance des sources dans cette zone et aussi la fertilité de ses terres.

Une des caractéristiques du piémont est la présence d'une zone de transition entre l'Atlas et la plaine du Tadla. Il s'agit d'un plan incliné d'accumulation de quelques kilomètres de large, constitué par la coalescence de cônes de déjection prenant appui sur les formations détritiques mio-pliocènes qui forment le soubassement de la plaine. Le Dir, surtout développé au nord de Beni Mellal, reçoit l'eau de l'Atlas soit par l'intermédiaire de sources, soit par épanchement de la nappe du Jurassique sous les alluvions.

On peut distinguer deux piémonts :

- **Le piémont Nord** se trouve dans la province de Béni Mellal. Il s'étend entre Tisqui et Zaouit Cheikh et il bénéficie d'une pluviométrie abondante.
- **Le piémont Sud** se trouve dans la province d'Azilal. Il bénéficie d'une pluviométrie importante mais moins que celle du piémont nord.

¹ Dir : signifie «ceinture». Sur les versants du Haut Atlas, on désigne sous ce terme une zone de basses et moyennes collines et de cônes de déjection qui opèrent la transition entre la haute montagne calcaire et la plaine. Les sols y sont relativement riches. Des sources karstiques au débit régulier et abondant y jaillissent. L'espace est judicieusement réparti entre petits périmètres irrigués par un système traditionnel de seguias (domaines de vergers et d'horticulture intensive), champs non irrigués, surfaces boisées et terrains de parcours.

1.1.3. La montagne

Caractéristique principale de la géographie de la province d'Azilal. Les montagnes de la région sont constituées par le moyen et le haut Atlas. Elles sont limitées au nord par les frontières provinciales d'Errachidiaa. Au sud par celles d'Ouarzazate et à l'ouest par celles de Kalaa sraghna.

1.2 . Climat

Le climat de la région Tadla Azilal est un climat semi aride dans les plaines et continental dans les montagnes notamment à Azilal.

Tableau 1 : Situation géographique

	Longitude en C°	Latitude en C°	Altitude en m
Béni Mellal	6°24'	32°22'	468.00

Source : annuaire national 2011

La température moyenne est de 18°C avec un minimum de -3.5°C dans certaines zones de la région et un maximum qui peut aller jusqu'à plus de 40°C.

Les précipitations interviennent essentiellement pendant les premiers mois de la campagne agricole et se prolongent jusqu'au mois de Mai, et enregistrent une moyenne de 100mm dans les zones arides et 600mm dans les zones humides.

Pour les zones montagneuses dont l'altitude dépasse les 1000m, elles connaissent des chutes de neige à partir du mois d'Octobre et persistent tout au long de la saison du printemps.

L'évolution des précipitations annuelles de 2006 à 2010 est évaluée comme suit :

Tableau 2 : Pluviométrie annuelle (mm)

	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Béni Mellal	346.4	180.3	265.4	460.3	480.8
Kasba Tadla	374.2	188.9	256.2	525.4	604.7
Moyenne nationale	375.4	223.1	267.2	543.6	604.8

Source : Annuaire National 2011

1.3 . Découpage administratif

Conscients du rôle important que joue l'organisation administrative dans le développement économique et social du pays, les pouvoirs publics marocains, et ce depuis l'indépendance, n'ont pas cessé de multiplier les efforts en vue de doter le pays d'une organisation administrative moderne capable de répondre aux besoins des citoyens dans les différents domaines : productifs, sociaux et infrastructurels.

Ces efforts ont été couronnés, en 1976, par la promulgation d'une charte communale relative à l'organisation des collectivités locales et de leurs finances; et en 1996 par la promulgation de la région en collectivité locale jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

C'est ainsi que le Royaume est à présent découpé en seize régions, contenant chacune un nombre entier de provinces et/ou de préfectures.

La région de Tadla Azilal comprend actuellement trois provinces: Béni Mellal, Fkih Ben Saleh et Azilal. L'encadrement territorial de la région est assuré par une

armature administrative se composant de neuf communes urbaines et soixante-treize communes rurales regroupées au sein de dix cercles.

Tableau 3 : Répartition des cercles et communes par province

Provinces	Superficie en Km ²	Cercles	Caïdats	Communes		
				Urbaines	Rurales	Total
Béni Mellal	3.952	3	10	4	18	22
Fkih Ben Saleh	2.415	3	6	3	13	16
Azilal	10.758	4	17	2	42	44
Total Région	17.125	10	33	9	73	82

Source : annuaire statistique régional 2012

En cas d'absence de quelques données relatives à la province de Fkih Ben Saleh durant les années précédentes, on se contentera de présenter la région de Tadla Azilal à travers les principaux secteurs d'activité productifs et sociaux ainsi que les infrastructures de base existantes dans les deux provinces Béni Mellal et Azilal.

2. DEMOGRAPHIE REGIONALE

2.1. Évolution et répartition spatiale de la population

Selon les RGPH, la population totale de la région Tadla Azilal est passée de 768.421 habitants en 1971 à 1.055.818 en 1982, et de 1.324.662 en 1994, à 1.450.519 en 2004.

Elle s'est accrue alors par :

- 2,9% entre 1971 et 1982 ;
- 1,9% entre 1982 et 1994 ;
- 0,9% entre 1994 et 2004.

Durant la période intercensitaire 1994-2004, la région a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen s'élevant à 0,9%. Ce dernier reste inférieur à celui enregistré au niveau de l'ensemble du Maroc (1,4%).

Selon le milieu de résidence, la population urbaine s'est accrue durant la période 1994-2004 de 80.551 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,7% contre seulement 0,5% pour la population rurale, dont l'effectif a progressé de 45.306 habitants.

Tableau 4: Évolution de la population de la région entre 1971 et 2004

Année	Urbain	Rural	Total
1971	124 436	643 985	768 421
1982	288 156	767 662	1 055 818
1994	448 478	876 184	1 324 662
2004	529 029	921 490	1 450 519

Source : RGPH 1971, 1982, 1994 et 2004

Il est à signaler que l'accroissement de la population totale de la province de Béni Mellal s'effectue avec un rythme plus rapide que celui de la province d'Azilal (respectivement avec les taux 3,8% et 1,5% entre 1971 et 1982 et avec 2,2% et 1,3% entre 1982 et 1994).

En revanche, le taux d'accroissement de la population totale de la province d'Azilal entre 1994 et 2004 est un peu élevé que celui enregistré au niveau de la province de Béni Mellal, soit respectivement 1 % et 0,8 %.

On note aussi que le milieu rural des provinces de la région a connu durant la période 1971-2004 des taux d'accroissement annuels moyens plus petits que ceux du milieu urbain en raison de l'exode rural et de l'essor de l'urbanisation.

Tableau 5 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population de la région par milieu de résidence (%)

Province	1971-1982			1982-1994			1994-2004		
	urbain	rural	Total	urbain	rural	Total	urbain	rural	Total
Béni Mellal	7,3	2,2	3,8	3,5	1,3	2,2	1,5	0,3	0,8
Azilal	14,7	0,9	1,5	5,6	0,8	1,3	2,8	0,7	1,0
Région	7,9	1,6	2,9	3,7	1,1	1,9	1,7	0,5	0,9

Source : RGPH 1971, 1982,1994 et 2004

2.2. Densité de la population :

La région Tadla Azilal occupe 2,4% de la superficie du Royaume, et abrite 4,65% de la population nationale en 2012 contre 4,85 % en 2004.

La densité de la population s'établit au niveau régional à 88,5 habitants par km² en 2012 contre 84,7 habitants/km² en 2004, presque 2 fois la moyenne enregistrée au niveau national (45,9 habitants/km² et 42.1 habitants/ km² respectivement).

Cet indicateur connaît toutefois de grandes variations selon les provinces de la région. Il est moins élevé dans la province de Azilal (52.9 habitants/ km² en 2012 et 50.2 habitants/km² en 2004) que ceux enregistrés dans les deux autres provinces.

Tableau 6 : Densité de la population par province,

Province	Population		Superficie (km ²)	Densité (hab. /km ²)	
	2004	2012		2004	2012
Azilal	504501	532000	10050	50,2	52,9
Béni Mellal	486497	519900	4528	107,4	114,8
Fquih Ben Saleh	457385	464300	2547	179,6	182,3
Région	1450519	1516200	17125	84,7	88,5
Maroc	29891708	32597000	710850	42,1	45,9

Source : RGPH 2004 et CERED et l'annuaire statistique régional 2012

2.3. Urbanisation

Au niveau de la région Tadla Azilal, le taux d'urbanisation est passé de 36,5% en 2004 à 38.6% en 2012, ces taux sont inférieurs à ceux enregistrés au niveau national, (55,1% et 58.8% respectivement).

En 2004, Ce taux a marqué un grand écart entre les deux provinces Béni Mellal (56,3%) et Azilal (16.2%).

Il est à noter que plusieurs facteurs sont à l'origine de la progression de l'urbanisation, notamment l'accroissement naturel de la population urbaine, la migration et l'extension du périmètre urbain par l'intégration de certaines localités rurales.

Tableau 7: Taux d'urbanisation par province, région Tadla Azilal

Province	Taux d'urbanisation(%)	
	2004	2012
Azilal	16,2	17,3
Béni Mellal	56,3	59,7
Fquih Ben Saleh	37,4	39,4
Région	36,5	38,6
Maroc	55,1	58,8

Source : RGPH 2004 et CERED

2.4. Caractéristiques démographiques:

2.4.1. Structure par sexe, âge et milieu :

Selon le sexe, la population de la région Tadla Azilal présente une nette différence en faveur des femmes, dont le pourcentage s'élève à 51,5% en 2004. Ceci s'observe beaucoup plus au milieu urbain où les femmes représentent 52,6% de l'ensemble de la population urbaine. Tandis qu'en milieu rural ce déséquilibre est moins fort (51% pour les femmes contre 49% pour les hommes).

Tableau 8 : Répartition de la population de la région par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
0-4	4,7	4,6	9,3	5,5	5,3	10,8	5,2	5,0	10,3
5-9	5,1	5,0	10,2	5,9	5,7	11,6	5,6	5,4	11,1
10-14	5,5	5,4	10,9	6,2	5,9	12,1	6,0	5,7	11,7
15-19	5,0	5,2	10,2	5,5	5,6	11,1	5,3	5,5	10,8
20-24	4,3	5,1	9,4	4,5	5,2	9,7	4,4	5,2	9,6
25-29	3,5	4,7	8,2	3,6	4,2	7,8	3,5	4,4	7,9
30-34	3,2	4,4	7,6	3,0	3,6	6,6	3,1	3,9	7,0
35-39	2,9	3,8	6,7	2,5	2,8	5,3	2,6	3,2	5,8
40-44	3,0	3,7	6,8	2,5	2,9	5,5	2,7	3,2	5,9
45-49	2,9	2,7	5,6	2,2	2,2	4,4	2,5	2,4	4,8
50-54	2,3	2,1	4,5	1,9	2,0	3,9	2,1	2,0	4,1
55-59	1,2	1,3	2,6	1,2	1,3	2,5	1,2	1,3	2,5
60-64	1,2	1,4	2,6	1,3	1,4	2,7	1,3	1,4	2,6
65-69	0,9	0,9	1,8	0,9	0,9	1,8	0,9	0,9	1,8
70-74	0,8	1,0	1,7	0,9	1,0	1,8	0,8	1,0	1,8
75 et plus	0,9	1,1	2,0	1,2	1,1	2,3	1,1	1,1	2,2
Total	47,4	52,6	100,0	49,0	51,0	100,0	48,5	51,5	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Selon l'âge, la population de la région Tadla-Azilal se caractérise par sa jeunesse, puisque 33% de cette population ne dépasse pas les 15 ans en 2004. Le poids de cette jeune catégorie est sensiblement plus élevé en milieu rural (34,5%) qu'en milieu urbain (30,4%), résultat du essentiellement à la forte fécondité de la population rurale par rapport celle urbaine.

Au niveau provincial, la part des moins de 15 ans était de 31% pour la province de Béni Mellal (33% chez les hommes et 29,2% chez les femmes). En revanche, au niveau de la province d'Azilal, cette masse représente en 2004 36,7% (37,8% chez les hommes et 35,5% chez les femmes).

Pour les personnes adultes (15 à 59 ans), leur proportion s'est accrue nettement en passant de 54,5 % en 1994 à 58,5% en 2004. Le poids des adultes est beaucoup plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural en raison notamment de l'exode rural qui touche essentiellement les personnes en âge d'activité (à majorité masculine), soit 61,5% contre 56,8% en 2004.

Quant à la population du 3^{ème} âge (60 ans et plus), sa proportion a légèrement augmenté entre 1994 et 2004, soit respectivement 7,52% et 8,5%. Ceci est du à l'amélioration du niveau de vie de la population et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie. Ainsi, en 2004 cette catégorie a atteint dans la région 122115 habitants, dont 34.7% résidant dans le milieu urbain.

Tableau 9 : Structure de la population par grands groupes d'âge selon la province

Province	sexe	moins de 15 ans	15-59 ans	60 et plus	Total
Béni Mellal	Homme	33	58,6	8,4	100
	Femme	29,2	62,4	8,4	100
	total	31	60,6	8,4	100
Azilal	Homme	37,8	53,4	8,7	100
	Femme	35,5	55,9	8,5	100
	total	36,7	54,7	8,6	100
Région	Homme	34,7	56,8	8,5	100
	Femme	31,4	60,2	8,5	100
	total	33	58,5	8,5	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

2.4.2. Répartition de la population par sexe et état matrimonial

La structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial montre que les personnes mariées sont les prédominants, ils représentent 55,9% de ladite population.

D'autre part, le veuvage dans la région reste assez répondu chez les femmes, puisque 11,2% des femmes sont veuves contre seulement 1% des hommes. Aussi, le divorce touche 3,7% de la population féminine contre seulement 0,8%

de celle masculine, ce qui s'explique par le remariage qui est plus accessible pour les hommes que par les femmes.

Selon le milieu de résidence, on enregistre 11% de veuves dans les campagnes contre 11,7% dans les villes. Par ailleurs, la part des veufs a atteint respectivement 1,1% et 0,8%. Concernant le divorce, le pourcentage des femmes divorcées est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, soit respectivement 4,9% et 3%.

Le célibat affecte davantage le sexe masculin. En effet, 42,7 % de la population masculine âgée de 15 ans et plus est célibataire, alors que cette proportion n'est que de 28,8 % au sein de la population féminine de la même catégorie. Ceci résulte du mariage tardif chez les hommes.

Tableau 10 : Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus, selon le sexe et l'état matrimonial, 2004

Etat matrimonial	Milieu Urbain			Milieu Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
Célibataire	44,3	31,2	37,2	41,8	27,3	34,2	42,7	28,8	35,4
Marié	54,0	52,3	53,0	56,4	58,8	57,7	55,5	56,3	55,9
Divorcé	1,0	4,9	3,1	0,7	3,0	1,9	0,8	3,7	2,3
Veuf	0,8	11,7	6,7	1,1	11,0	6,2	1,0	11,2	6,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Les données du tableau ci-après montrent qu'au niveau de la région, le célibat définitif touche les hommes plus que les

femmes : 2% des hommes restent définitivement célibataires contre 1,4% des femmes.

Par milieu de résidence, ce phénomène touche beaucoup le milieu urbain (2,3%) que le milieu rural (1,3%). Ainsi, en milieu rural près de 98,7% de la population se mariaient avant l'âge de 55 ans (98,2% chez les hommes et 99,1% chez les femmes).

En milieu urbain, 97,7% de la population se mariaient avant l'âge de 55 ans (97,5% chez les hommes et 97,8% chez les femmes).

Tableau 11 : Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2004

Sexe	Milieu Urbain	Milieu Rural	Total
Masculin	2,5	1,8	2
Féminin	2,2	0,9	1,4
Total	2,3	1,3	1,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

En 2004, l'âge au premier mariage est 27,4 ans dans la région Tadla Azilal. Il est plus élevé chez les hommes (30,3 ans) que chez les femmes (24,8 ans).

Il est à noter que le mariage est plus précoce dans les campagnes que dans les villes à la fois pour les hommes que pour les femmes, soit un âge moyen au premier mariage de 31,7 ans en milieu urbain contre 29,3 ans en milieu rural chez les hommes, 24,2 ans et 25,8 ans respectivement chez les femmes, ce qui montre que en milieu urbain, les femmes se

mariant 1,6 an plus tard qu'en milieu rural. Chez les hommes, l'écart est de 2,4 ans.

Tableau 12 : Age au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Sexe	Milieu Urbain	Milieu Rural	Total
Masculin	31,7	29,3	30,3
Féminin	25,8	24,2	24,8
Total	28,5	26,4	27,4

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

2.4.3. Fécondité :

La fécondité des femmes en âge de procréation a été traitée lors du RGPH 2004 à travers les taux et l'indice synthétique de fécondité qui estime le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

Au niveau de la région Tadla Azilal, l'ISF s'établit à 2,6 enfants par femme, et varie de 2,1 enfants en milieu urbain à 2,9 enfants en milieu rural.

L'analyse du tableau ci-après, montre qu'on a une fécondité précoce moyenne évaluée à 27,7% à 15-19 ans, le taux de fécondité augmente rapidement pour atteindre 121,4% pour la tranche d'âge 20-24 ans et il plafonne à 25-29 ans avec 132,7%, puis ce taux tend à diminuer petit à petit pour arriver à 9.9% entre 45-49 ans. Cette tendance est la même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

En général, à tous les âges, la fécondité est moins élevée parmi les femmes urbaines, les plus grands écarts sont observés aux âges les plus jeunes (20-24 ans).

Tableau 13 : Taux et indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	19,4	32,1	27,7
20-24	89,7	139,4	121,4
25-29	107,7	148,7	132,7
30-34	101	134,6	120,8
35-39	62,2	84,4	74,7
40-44	24,1	33,4	29,5
45-49	6,2	12,5	9,9
ISF	2,1	2,9	2,6

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

2.4.4. Analphabétisme :

En 2004, 600775 personnes âgées de 10ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la région Tadla Azilal, le taux d'analphabétisme est arrivé alors à 52.7% en 2004, contre 64.3% en 1994.

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	29,8	62,2	51,3	23,9	48,7	39,6
Féminin	57,3	88,0	77,0	48,3	74,8	64,7
Ensemble	44,2	75,0	64,3	36,9	62,1	52,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004,1994

D'après le tableau ci-dessus, les contrastes persistent toujours entre les deux milieux de résidence et aussi entre les deux sexes. C'est ainsi qu'en 2004, 62.1% des ruraux ne savent ni lire ni écrire contre 36.9% des citadins, et 64.7% de femmes contre seulement 39.6% des hommes. Donc les femmes sont les plus touchées par ce phénomène quelque soit son milieu de résidence ainsi que son âge comme il est mentionné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 15 : Taux d’analphabétisme selon les grands groupes d’âge et le sexe

Groupes d’âge	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
10-14 ans	30,9	57,3	43,6	11,8	22,0	16,8
15-24 ans	35,9	63,2	49,4	24,5	50,0	37,8
25-34 ans	54,7	81,9	69,4	35,1	64,5	51,4
35-49 ans	61,0	90,1	76,2	52,0	83,3	68,6
50 ans et plus	85,6	99,2	92,4	72,9	95,9	84,6
Ensemble	51,3	77,0	64,3	39,6	64,7	52,7

Source : Recensement Général de la Population et de l’Habitat 2004,1994

2.5. Projections de la population :

Les recensements de la population sont d’une importance capitale pour la connaissance des structures de la population et de ses caractéristiques socio-économiques. La régularité de leur exécution ainsi que la réalisation d’enquêtes statistiques intercensitaires permettent, en outre, d’appréhender les tendances et les niveaux des principaux paramètres démographiques, afin d’élaborer les projections de la population.

Les projections démographiques prévoient une population se situant autour de 1.5 millions d’habitants en 2010 pour atteindre 1,53 millions à l’horizon 2014. Cette augmentation concernera principalement le milieu urbain.

Tableau 16 : Projections de la population de la région selon les provinces et le milieu de résidence entre 2005 et 2014

Province	Milieu	2005	2010	2014
Béni Mellal(*10³)	Urbain	279,5	301,3	319
	Rural	212,5	210,7	208
	Total	492	512	527
Azilal(*10³)	Urbain	82,4	90	93
	Rural	425,8	436	445
	Total	508,2	526	538
Fquih Ben Saleh(*10³)	Urbain	172,2	180	185
	Rural	286,4	283,1	280
	Total	458,6	463,1	465
Région(*10³)	Urbain	534,1	571,3	597
	Rural	924,7	929,8	933
	Total	1458,8	1501,1	1530
Maroc	Urbain	16755	18446	19869
	Rural	13417	13448	13435
	Total	30172	31894	33304
Part de la région (%)	Urbain	3,19	3,10	3,00
	Rural	6,89	6,91	6,94
	Total	4,83	4,71	4,59

Source : Centre des Etudes et Recherches Démographique (CERED), HCP

Il est clair que la population de la région Tadla Azilal augmentera entre 2005 et 2014 à un rythme d'accroissement inférieur à celui de l'ensemble du pays, avec un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 0.4% et 1.1% respectivement.

3. SITUATION DU MARCHE DU TRAVAIL :

L'enquête annuelle sur l'emploi réalisée par le haut Commissariat au plan se fixe comme objectifs l'observation du volume et des principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous emploi ainsi que la saisie de leurs structures sociodémographiques et socioprofessionnelles.

3.1. Type d'activité :

En 2011, la population active âgée de 15 ans et plus au niveau de la région a atteint 506237 personnes. Elle est composée de 470105 actifs occupés et de 36132 chômeurs. Et pour la population inactive, elle a atteint 546160 personnes.

Tableau 17 : Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2011

	Urbain	Rural	Ensemble
Ensemble des actifs	172757	333480	506237
. Actifs occupés	150203	319902	470105
. Actifs en chômage	22554	13578	36132
Ensemble des inactifs	259453	286707	546160
Taux d'activité (%)	40,0	53,8	48,1
Taux de chômage (%)	13,1	4,1	7,1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

En 2011, le taux d'emploi (rapport de la population occupée à la population totale âgée de 15 ans et plus) au niveau de la région est arrivé à 44.7% contre 47.5% en 2010 (44.8% à l'échelle nationale) en marquant une baisse de 2.8point. Selon le milieu de résidence, le taux d'emploi est supérieur en milieu rural qu'en urbain (51.6% contre 34.8% en milieu urbain).

En analysant l'évolution du marché du travail, il apparaît que le secteur agricole, forêt et pêche contribue fortement à la création d'emplois en 2010 ainsi qu'en 2011(56.8% des actifs occupés travaillent dans ce secteur en 2011).

Tableau 18 : Répartition de la population active occupée(%) selon les secteurs d'activité, région Tadla Azilal, 2011

Grands secteurs	Population active occupée âgée de 15 ans et plus	
	2010	2011
Agricultures, forêt et pêche	60,1	56,8
Industrie	6,6	6,9
BTP	7,9	8,5
Services	25,4	27,7
Total	100	100

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

3.2. Taux d'activité :

Le taux d'activité, la part de la population active parmi la population totale et le second a passé de 50.6% en 2010 à 48.1% en 2011.Ce taux varie selon le milieu de résidence, il a atteint 53.8% en milieu rurale (plus que la moitié de la population rurale sont des actifs) et 48.1% en urbain.

Tableau 19 : Taux d'activité (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2011

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-24	29.0	39.7	35.8
25-34	48.9	59.1	55.0
35-44	54.5	68.8	62.1
45 et plus	34.0	56.1	46.8
Total	40.0	53.8	48.1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Selon l'âge, il est clair que les personnes âgées de 35-44 sont les plus actifs (62.1%) aussi bien en milieu urbain (54.5%) qu'en milieu rural (68.8%).

L'analyse Selon le milieu de résidence montre que les taux d'activité en milieu rural dépassent constamment ceux enregistrés en milieu urbain quelque soit la tranche d'âge. Ce qui est dû essentiellement à la sous scolarisation et au l'auto emploi en milieu rural.

Selon le sexe, le taux d'activité chez les hommes est supérieur à celui enregistré pour les femmes pour les deux milieux. Il s'établit à 74% pour les hommes contre seulement 27 % pour les femmes.

Tableau 20 : Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal, 2011

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	69.1	17.1	40.0
Rural	77.4	34.1	53.8
Total	74.0	27.0	48.1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Par ailleurs, le taux d'activité reste plus élevé pour les personnes ayant effectué des études supérieures (74%).alors que ce taux a attient sont minimum chez les personnes n'ont obtenu aucun diplôme (48.2%).

Tableau 21 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le diplôme et le milieu de résidence, 2011

Milieu	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Total
Urbain	35.1	39.0	75.6	40.0
Rural	55.1	47.2	68.0	53.8
Ensemble	48.2	68.0	74.0	48.1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

3.3. Taux de chômage :

Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus. Ce taux est obtenu par le rapport de l'effectif des chômeurs à celui des actifs âgés de 15 ans et plus.

Il ressort de l'Enquête Nationale sur l'Emploi que le nombre total de personnes en âge d'activité et qui sont à la recherche d'un emploi s'établit à 36132 personnes en 2011 dans la région Tadla-Azilal. Le chômage dans la région demeure un phénomène urbain, puisque les villes abritent 62.4% de l'effectif des chômeurs.

Tableau 22 : Caractéristiques de la population active en chômage, Région Tadla Azilal ; 2011

Caractéristiques	Urbain	Rural	Ensemble
Taux de chômage (%) selon l'âge			
15-24 ans	24,6	6,6	11,9
25-34 ans	19,8	6,7	11,4
35-44 ans	8,3	2,5	4,9
45 et plus	4,1	1,5	2,3
Total	13,1	4,1	7,1
Taux de chômage (%) selon le diplôme			
. Sans diplôme	6,7	2,5	3,6
. Niveau moyen	14,9	7,6	11,1
. Niveau supérieur	29,2	35,7	30,5
. Total	13,1	4,1	7,1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Par ailleurs, le chômage touche essentiellement la catégorie des jeunes âgés de moins de 25 ans, et ce en raison

de la forte demande d'emplois des jeunes actifs et plus particulièrement ceux qui disposent d'un diplôme de niveau supérieur. Ces derniers sont considérés les plus touchés par ce fléau en résonant selon le type de diplôme.

Selon le sexe, le chômage touche essentiellement les femmes en milieu urbain, le taux de chômage pour cette catégorie est arrivé à 25,3% contre 9.2 % pour les hommes dans le même milieu, par contre les femmes constituent la catégorie la moins touchée par le chômage en milieu rural grâce à l'emploi non rémunéré (aide familiales) qui y reste très répandu.

Tableau 23 : Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence ; 2011

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	9,2	4,6	6,3
Féminin	25,3	3,1	9,0
Ensemble	13,1	4,1	7,1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Le taux de chômage affiché dans la région est inférieur à celui enregistré au niveau national en 2011, soit respectivement 7,1% et 8.9%. De même, les deux provinces ont enregistré un taux de chômage inférieur à celui enregistré au niveau national.

Tableau 24 : Taux de chômage (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon les provinces et le milieu, 2011

	Urbain	Rural	Ensemble
Béni Mellal*	13,1	4,6	8,1
Azilal	13,0	2,9	4,6
Région	13,1	4,1	7,1
National	13,4	3,9	8,9

*Province de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

3.4. Personnel de l'Etat :

Les fonctionnaires de l'état exerçant leurs activités dans la région Tadla Azilal s'élevaient à la fin de 2010 à 19526 fonctionnaires, soit à peu près 6.1% de l'effectif national. Bien entendu, ces effectifs n'englobent pas le personnel relevant des services de l'état chargés de la sécurité tel que les forces armées royales, la gendarmerie royale, la sécurité Nationale, etc.

Ainsi, l'effectif du personnel de l'état, affecté au niveau de la région en 2010, a connu une augmentation de près de 1458 fonctionnaires par rapport à l'année 2009.

Le taux de féminisation du personnel de l'état exerçant dans la région a atteint 29.7%, un taux plus bas que celui enregistré au niveau national (36.4%). Au niveau provincial, ce taux est légèrement plus élevé à Azilal avec 30.1% contre 29.4% à Béni Mellal.

Tableau 25 : Répartition du personnel de l'état selon les provinces, Région Tadla Azilal au 31/12/2010

Provinces	Masculin	Féminin	Total
Béni Mellal*	9165	3824	12989
Azilal	4567	1970	6537
Région	13732	5794	19526
Maroc	492545	173145	319400

*Province de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2011

4. NIVEAU DE VIE DES MENAGES

4.1. Niveau de vie et consommation

L'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages qu'entreprend périodiquement le Haut Commissariat au Plan, permet de renseigner sur le niveau de vie atteint par la population, ainsi que le mode de vie suivi par chaque catégorie de population.

Cette enquête permet également aux instances concernées, privées et publiques, d'évaluer les besoins présents et futurs de la population dans les domaines revêtant un caractère prioritaire (habitat, santé, alphabétisation et scolarisation, etc.).

Le tableau ci après retrace l'évolution des dépenses annuelles moyennes par personne selon le milieu de résidence dans la région Tadla Azilal et au niveau national entre 1998 et 2001 :

Tableau 26 : Evolution des dépenses annuelles moyennes par personne ;

Dépense annuelle moyenne par personne	ENNVM 1998/99			ENCDM 2000/01		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Région	-	-	-	10284	5708	7435
Maroc	10152	5085	7823	10642	5288	8280

Source : Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages 2000/01 - Enquête Nationale sur les niveaux des Ménages 1998-99.

Les données relatives à l'ENCDM 2000/01 montre que les disparités entre les deux milieux de résidence en matière de dépenses par personne dans la région demeurent encore très

accentuées. En moyenne, les citoyens de la région dépensent 1.8 fois plus que le campagnard, soit 10184 DH et 5708 DH.

Concernant la structure des dépenses de consommation selon les grands groupes de biens et services, on constate qu'à l'instar de l'ensemble du pays, ce sont les dépenses de première nécessité, à savoir les dépenses d'alimentation et d'habillement qui s'accaparent presque la moitié des dépenses (49.9%). Le reste est réparti entre l'énergie et les équipements ménagers (24.2%), puis les autres biens et services : 25.9% (soins médicaux, transport et communications, enseignement, culture et loisirs...).

Tableau 27 : Structure des dépenses de consommation par personne selon les grands groupes de produits, Région Tadla Azilal

Grand groupes de produits	Coefficients Budgétaires (en%)		
	Béni Mellal	Azilal	Région
Alimentation et habillement	47,7	56,8	49,9
Habitation, énergie et équipements ménagers	24,4	23,6	24,2
Autres biens et services	27,9	19,6	25,9
Total	100	100	100

Source : Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages 2000/2001

4.2. Prix à la consommation

Le haut Commissariat au plan réalise des enquêtes permanentes dans le domaine des prix. Les données collectées servent à l'élaboration des indices de prix qui permettent de

suivre la conjoncture économique du pays, en particulier le niveau général des prix sur les différents marchés.

Dans ce cadre, l'indice des prix à la consommation (base100 : 2006), qui mesure la variation relative des prix à la consommation d'un panier de produits consommés par les ménages marocains, est considéré comme un outil de suivi de l'évolution du taux d'inflation ainsi que l'analyse et le suivi de la conjoncture économique. La population de référence est constituée de l'ensemble de la population urbaine. Le panier de l'indice contient 478 articles et 1067 variétés.

L'enquête sur les prix à la consommation touche 17 villes représentant toutes les régions économiques du Royaume, c'est à dire 16 régions.

Les coefficients de pondération relatifs à l'année 2006 ont été calculés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001 et de l'enquête nationale sur les niveaux de vie de 2007. Ces pondérations représentent la structure des dépenses des ménages de la population urbaine totale.

L'indice des prix à la consommation est calculé mensuellement au niveau national et à l'échelle des villes, par variété, produit, section, classe, groupe de produits et division en plus de l'indice général. Cet indice est calculé sur la base de la nouvelle nomenclature des prix des Nations Unies (COICOP).

Concernant la région de Tadla Azilal, l'indice des prix à la consommation est élaboré pour la ville de Béni Mellal. Le nombre de point de vente où sont observés les prix, soit par lecture directe des prix affichés sur les produits, soit en

interrogeant le vendeur lorsqu'ils ne sont pas affichés, s'élèvent à 248 point de vente.

Comparés à son niveau de l'année 2010, l'indice des prix à la consommation relatif à la ville de Béni Mellal a augmenté avec 0.8 point en 2011 (1 point au niveau national). En revanche, cette hausse de l'IPC au niveau de Béni Mellal a été plus importante entre 2009 et 2010 (2.5 point).

Tableau 28 : Indice des prix à la consommation selon les groupes de produits.

• **Ville de Béni Mellal**

Groupes de produits	2009	2010	2011
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	113.2	114,7	116
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	116.3	116,3	116,4
Articles d'habillements et chaussures	104.1	104,2	105,2
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	102.3	103,1	103,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	102.8	103,5	103,7
Santé	100.1	99,7	99,7
Transport	102.1	102,9	103,1
Communications	90.7	89,9	85
Loisirs et culture	87.9	86,7	85,3
Enseignement	100.0	101,4	104,2
Restaurants et hôtels	104.9	112,2	119,6
Biens et services divers	108.7	112,2	115,4
Indice des prix à la consommation IPC	105.6	108,1	108,9

Source : Direction de la Statistique

• **Maroc**

Groupes de produits	2009	2010	2011
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	113.3	114,7	116,3
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	108.2	108,3	108,3
Articles d'habillements et chaussures	103.8	104,3	106
Logement, eau, gaz, électricité et autres	103.8	104,3	104,8
Meubles, articles de ménage et entretien	105.4	106,2	107,1
Santé	101.9	102,8	103,1
Transport	103.2	103,2	103,1
Communications	91.4	90,4	85,5
Loisirs et culture	97.8	97,1	96,4
Enseignement	110.5	115	119,7
Restaurants et hôtels	106.6	109,2	111,1
Biens et services divers	105.2	107	109,2
Indice des prix à la consommation IPC	107.4	108,4	109,4

Source : Direction de la Statistique

CHAPITRE II :

TISSU ECONOMIQUE : PRINCIPAUX SECTEURS

5. AGRICULTURE, FORET ET PECHE

Le secteur de l'agriculture, forêts et pêche, l'un des piliers de l'économie marocaine, a constamment constitué une priorité dans la stratégie de développement économique et social du pays.

Plusieurs raisons concourent pour conférer à ce secteur son importance stratégique. Tout d'abord, on relève qu'au niveau national presque 74.9% de la population rurale était occupée par ce secteur en 2011 participant ainsi à l'approvisionnement du marché local en produits alimentaires de base : céréales, sucre, viande, lait, ...etc.

Au niveau de l'économie de la région Tadla Azilal, le secteur agricole occupe également une place importante, aussi bien par les emplois offerts (78,2% de la population active occupée rurale en 2011) que par les effets induits sur la création d'emplois et d'unités agro-industrielles. Dans ce chapitre, on procédera à la présentation du secteur sous ses différents aspects : intervenants, structures foncières, productions végétales et animales et forêts.

5.1. Principaux intervenants dans le domaine agricole :

Le secteur agricole de la région Tadla Azilal est caractérisé par l'intervention de deux acteurs principaux : l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Tadla (ORMVAT) et des directions provinciales de l'agriculture (DPA).

Créé en 1966, l'ORMVA du Tadla est un établissement public doté de la personnalité civile, de l'autonomie financière

et placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Mise en Valeur Agricole; il est chargé de:

- Études et travaux relatifs à l'équipement Hydro-Agricole, l'amélioration foncière, l'aménagement rural et le génie civil.

- L'entretien des équipements d'irrigation et de drainage, l'exploitation de la nappe, la tarification de l'eau ainsi que tous les problèmes liés aux droits de l'eau.

- L'établissement des études et projets de mise en valeur agricole et la mise en œuvre des moyens d'intervention appropriés en vue d'atteindre les objectifs de production assignés à l'Office.

- L'exécution des projets et programmes de développement de la production animale et de la protection sanitaire du cheptel.

- Suivi et encadrement du secteur de la Réforme Agraire et des centres de formation professionnelle.

La zone d'action de l'ORMVAT s'étale sur la plaine de Tadla qui se situe à 200 kilomètres au sud-est de Casablanca, à une altitude moyenne de 400 mètres et couvre une superficie de 3600 km² environ.

La plaine de Tadla est traversée sur toute sa longueur par l'oued Oum Er-rabea créant ainsi deux périmètres indépendants :

- les Béni Moussa en rive gauche, d'une superficie de 69500 hectares irrigués par les eaux régularisés du barrage Bine El-Ouidane
- les Béni Amir en rive droite, d'une superficie de 35600 hectares irrigués par un ouvrage de déviation au fil de l'oued érigé sur l'Oum Er-rabea à Kasba Tadla.

Le mode d'irrigation dans le Tadla est exclusivement gravitaire. Cependant, d'autres systèmes ont été introduits dans le périmètre : irrigation par centre pivot et micro irrigation.

Au point de vue administratif, la zone de l'ORMVA de Tadla chevauche sur les provinces : Béni Mellal, Fquih Ben Saleh et d'Azilal. Elle englobe 21 communes et 5 cercles.

L'autre intervenant dans le domaine agricole est identifié dans les directions provinciales de l'agriculture (DPA). Les DPA disposent d'un ensemble de structures d'encadrement des exploitants agricoles installés dans leur zone d'intervention.

5.2. Structures foncières

Dans la région Tadla Azilal, la superficie agricole utile (SAU) s'élève à 259600ha représentant 80% de l'ensemble des terres.

La répartition de la SAU selon le statut juridique révèle une prédominance des terres Melk (91%), les terres collectives n'en représentent que 4%.

Tableau 29 : Répartition de la SAU selon le statut juridique

Statut	Part
Terres Melk	91
Terres Collectives	4
Domaine privé de l'état	5
Total SAU	100

Source : Site de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla

Les terres irriguées s'élèvent dans la région à 126000ha, soit 49% de la SAU. Eu égard aux importantes ressources en eau dont dispose la région, les superficies irriguées restent encore faibles et peuvent être étendues.

5.3. Productions végétales

5.3.1. Cultures céréalières

La céréaliculture occupe, au niveau de la région Tadla Azilal, une superficie de 375500 ha, assurant une production de l'ordre de 3662,13 millions de quintaux en 2010/2011. En 2009/2010, la superficie consacrée aux céréales et leur production représentent respectivement 7.2% et 10% de celles calculées au niveau national. Aussi, le rendement moyen au niveau de la région dépasse celui obtenu à l'échelle nationale, soit respectivement 21.2qx/ha et 15.5qx/ha En 2009/2010.

Pour la campagne 2010/2011, le blé tendre était l'espèce dominante avec une superficie de 178000ha (47.4% de la superficie céréalière régionale), sa production s'est élevée à 2522960qx en marquant un rendement de 14.1qx/ha.

Tableau 30 : Les cultures céréalières selon les provinces, Région Tadla Azilal, Campagne agricole 2010/2011

Types	Indicateurs	Béni Mellal	Azilal	Fkih Ben Saleh	Région
Total Céréales	Sup. (1000Ha)	83,9	127,5	164,1	375,5
	Rdt. (qx/Ha)	11,21	0,53	16,17	9,75
	Prod. (1000qx)	940,58	67,96	2653,59	3662,13
Blé dur	Sup. (1000Ha)	26,5	40,4	17,9	84,8
	Rdt. (qx/Ha)	11,26	4,33	31,59	12,25
	Prod. (1000qx)	298,5	174,9	565,52	1038,92
Blé tendre	Sup. (1000Ha)	40,6	29,6	107,8	178
	Rdt. (qx/Ha)	12,03	4,33	17,68	14,17
	Prod. (1000qx)	488,5	128,2	1906,26	2522,96
Orge	Sup. (1000Ha)	16,8	57,5	38,4	112,7
	Rdt. (qx/Ha)	9,14	6,55	4,73	6,32
	Prod.(1000 qx)	153,58	376,5	181,8	711,88

Source : Annuaire Statistique régional, 20012

5.3.2. Légumineuses alimentaires

Dans la région Tadla Azilal, les légumineuses sont cultivées sur une superficie de l'ordre de 9420 ha dans l'année 2010/2011. La production avoisine 273660 qx.

Par province, nous relevons que Béni Mellal s'accapare de 43.5% de la superficie réservée aux légumineuses.

Tableau 31 : La culture des légumineuses selon les provinces, Région Tadla Azilal, Campagne agricole 2010/2011

Types	Indicateurs	Béni Mellal	Azilal	Fkih Ben Saleh	Région
Légumineuses	Sup. (1000Ha)	4,1	2,98	2,34	9,42
	Rdt. (qx/Ha)	5,37	3,76	102,76	29,05
	Prod. (1000 qx)	22	11,2	240,46	273.66
Fève	Sup. (1000Ha)	1.4	1	2.2	4.6
	Rdt. (qx/Ha)	1.24	2.85	108.80	53.03
	Prod. (1000 qx)	1.74	2.85	239.36	243.95
Petits poids	Sup. (1000Ha)	2.3	0.2	0.04	2.54
	Rdt. (qx/Ha)	7.50	3.75	7.50	7.21
	Prod. (1000 qx)	17.26	0.75	0.3	18.31
Pois chiches	Sup. (1000Ha)	0.1	0.08	-	0.18
	Rdt. (qx/Ha)	15	12.5	-	13.89
	Prod. (1000 qx)	1.5	1	-	2.5
Lentilles	Sup. (1000Ha)	0.3	1.7	0.1	2.1
	Rdt. (qx/Ha)	5	3.88	8	4.24
	Prod. (1000 qx)	1.5	6.6	0.8	8.9

Source : Annuaire Statistique régional, 2012

La fève est l'espèce dominante sur une superficie de 4600 ha et une production de 243950 quintaux. Cette culture intervient respectivement pour 48.8% et 89.1% dans la superficie et la production des légumineuses au niveau régionale.

5.3.3. Cultures industrielles

Au niveau de la région Tadla Azilal, une superficie de 12550ha a été réservée aux cultures industrielles durant la campagne agricole 2010/2011. Ces cultures sont constituées essentiellement des cultures sucrières (betteraves) ou leur production est arrivée en 2010/2011 à 8299440qx.

Tableau 32 : Les cultures industrielles selon les provinces. Région Tadla Azilal, campagne agricole 2010/2011

Types	Béni Mellal	Azilal	Fquih Ben Saleh	Région
Total cultures industrielles				
Production (1000qx)	1686.18	-	6613.26	8299.44
Betterave sucrière				
Superficie (1000Ha)	2.35	-	10.2	12.55
Rendement (qx/Ha)	717.52	-	648.36	661.31
Production (1000 qx)	1686.18	-	6613.26	8299.44

Source : Annuaire Statistique régional, 2012

5.3.4. Cultures oléagineuses

Au niveau de la région, seules les provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh pratiquent les cultures oléagineuses.

Ces dernières occupent une superficie de 1190ha (1150 ha à Fquih Ben Saleh et 40ha à Béni Mellal). Aussi, le rendement de ces cultures à Fquih Ben Saleh (9.58 qx/Ha) a dépassé celui à Béni Mellal (8.75 qx/Ha) dans la même année.

Tableau 33 : Les cultures oléagineuses selon les provinces. Région Tadla Azilal, campagne agricole 2010/2011

Types	Béni Mellal	Azilal	Fquih Ben Saleh	Région
Superficie (1000Ha)	0.04	-	1.15	1.19
Rendement (qx/Ha)	8.75	-	9.58	9.55
Production (1000qx)	0.35	-	11.02	11.37

Source : Annuaire Statistique régional, 2012

5.3.5. Arboriculture fruitière:

La production arboricole qui prévaut est l'olivier et les agrumes. Pour la province de Béni Mellal on trouve aussi les grenadiers et les rosacés.

Tadla Azilal est considérée parmi les premières régions au Maroc qui produisent les agrumes. Ainsi, en 2009/2010 la production de ces derniers est arrivée à 289 033 tonnes ce qui représente 17.8% de la production nationale. Et selon la variété, le Maroc-Late est le plus dominant (32.5% de la production des agrumes) suivi du Navel (29.9% de la production des agrumes).

Tableau 34 : Superficie et production des agrumes par variété agricole, Région Tadla Azilal, campagne agricole 2009/2010

	Tadla Azilal		Maroc	
	Superficie (ha)	Production (T)	Superficie (ha)	Production (T)
Total des agrumes	12 941	289 033	96 553	1 624 027
Clémentine	2 303	56 863	25 694	465 440
Navel	3 546	86 453	17 788	340 199
Salustiana	130	2 844	1 271	7 394
Sanguines	480	13 218	3 390	61 402
Ortanique	160	3 613	724	7 764
Maroc-Late	3 588	93 822	22 838	447 596
Nour	392	4 644	5 699	15 981
Autres variétés	2 342	27 576	19 149	278 251

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2011

5.4. Productions animales

L'élevage constitue l'une des principales ressources de la région. Dans la montagne, il est généralement extensif et s'appuie pour sa subsistance surtout sur les possibilités des passages offertes par les étendues forestières et les parcours.

Le troupeau subit d'année en année des variations en raison de la pluviométrie. En général, il est partout en augmentation en moyenne montagne et sur le dir. Dans la plaine, l'élevage est un peu plus moderne et se propose en bonne partie sur l'approvisionnement en aliment de bétail.

Tableau 35 : Effectif du cheptel selon les provinces. Région Tadla Azilal. Année 2011

Année 2011 En milliers de têtes	Caprins	Ovins	Bovins	Total du cheptel
Tadla - Azilal	871	1521	484	2876
Azilal	759	804	27	1590
Béni Mellal	72	372	35	479
Fquih Ben Saleh	40	345	422	807

Source : Annuaire Statistique régional. 2012

La province de Fquih Ben Saleh dispose de 87% des bovins au niveau de la région. Alors que pour les ovins et les caprins. Ils sont plus concentrés dans la province d'Azilal (respectivement 53% et 87% des totaux des ovins et des caprins au niveau de la région).

Par ailleurs, les animaux de trait dont dispose la région sont en principe les chevaux (11000 tête), les Mulets (28000 tête) et les ânes (48000 tête). La majorité des chevaux se trouve dans la province de Fquih Ben Saleh (64% des chevaux de la région). Quant aux ânes et les mulets, Ils sont majoritaires dans la province d'Azilal (respectivement 73% et 71% des totaux des ânes et des mulets de la région).

Tableau 36 : Effectif des animaux de trait selon les provinces. Région Tadla Azilal. Année 2011

Année 2011 En milliers de têtes	Anes	Mulets	Chevaux	Total
Tadla - Azilal	48	28	11	87
Azilal	35	20	2	57
Béni Mellal	7	6	2	15
Fquih Ben Saleh	6	2	7	15

Source : Annuaire Statistique régional. 2012

5.4.1. Production de viande rouge

La production de viande rouge dans la région provient des trois espèces existantes (bovine. ovine et caprine). Celle ci est arrivée à l'ordre de 14007 tonnes en 2011. La province de Beni Mellal produit 45.8% de la production régionale de ce produit, suivit de la province de Fquih Ben Salh avec 37.2% et puis la province d'Azilal qui se contente de 16.8%.

Tableau 37 : la production des viandes destinées à la consommation selon les provinces, Région Tadla Azilal, Année 2011

Viandes destinées à la consommation (en tonnes)	Béni Mellal	Azilal	Fquih Ben Saleh	Région
Viande rouge	6427	2359	5221	14007
. Bovins	4588	862	4434	9884
. Ovins	1087	820	563	2470
. Caprins	736	677	221	1634
. Camelin	-	0.110	2	2
. Abat	16	-	1	17

Source : Annuaire Statistique régional. 2012

5.5. Forêts

Les forêts naturelles couvrent 379712 ha de la superficie de Tadla Azilal. Ces forêts se compose essentiellement (70%) des feuillues naturelles (chêne vert), Les essences résineuses naturelles qui représentent 22% des forets naturelles sont constituées essentiellement de genévriers (32.5%), de pins (31.9%), de thuya (31.6%) et de cèdre (3.8%).

Les forêts reboisées dans la région Tadla Azilal ne représentent que 4.8% de la superficie forestière régionale malgré tous les efforts fait pour préserver et développer la richesse économique et écologique et lutter contre la dégradation des forets.

Tableau 38 : Superficie en (ha) des forêts reboisées et naturelles région Tadla Azilal ;

Provinces (année 1994)**	Forêts reboisées (1)	Forêts naturelles				
		Résineuses naturelles	Feuillies naturelles	Autres Essences	Matorral	Total
Azilal	11939	61616	152829	14718	5115	234278
Béni Mellal*	6601	22153	111658	548	11075	145434
Région	18540	83769	264487	15266	16190	379712
Maroc	639636	1021961	2669528	1121799	402041	5215329
Région/Maroc	2,90%	8,20%	9,91%	1,36%	4,03%	7,28%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2011

*Province de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

** Statistiques de l'Inventaire Forestier National superficies reboisées existantes et provisoires

6. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION :

Le tissu industriel de la région de Tadla Azilal est caractérisé par une prédominance de la branche agro-alimentaire. Pourtant, le secteur de transformation des produits agricoles est appelé à se développer afin de participer au décollage économique de cette région vu les potentialités agricoles que possède la région. Dans ce cadre, la réalisation du périmètre irrigué dans les terres de Beni -amir et Beni-Moussa a favorisé l'émergence d'un noyau industriel assez important destiné à la valorisation des ressources agricoles d'origine locale.

6.1. Zone industrielle

Les pouvoirs publics ont multiplié leurs efforts en vue de doter les diverses provinces du royaume de zones industrielles aménagées et équipées en mesure de répondre aux attentes des investisseurs potentiels.

Afin de promouvoir les investissements dans la région Tadla Azilal. Une zone industrielle de 40ha (391515m²) a été créée en 1989 sur la route nationale n°8 vers Marrakech. Elle comporte 147 lots dont 136 ont été attribués et seulement 34 en activité. Les prix de cession varient entre 120dh/m² et 140dh/m². Le nombre de sociétés bénéficiaires s'élève à 103 unités.

6-2. Activité industrielle

Le tissu industriel de la région Tadla Azilal est caractérisé par:

- ✓ Une industrie assez jeune et peu diversifiée ;

- ✓ Une prédominance des branches d'activités liées aux industries agro-alimentaires
- ✓ Une activité saisonnière (sucrierie, huilerie, déshydratation des végétaux...)
- ✓ Une certaine timidité des investissements malgré les dispositions mises en places (zone industrielle. code d'investissement...).

Durant l'année 2010. La production industrielle s'est établie à 2738489 millions de Dhs. Elle a été l'œuvre de 229 établissements qui sont localisés essentiellement à Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

Tableau 39: Grandeurs économiques par grands secteurs, Région Tadla Azilal, 2010

Province	Azilal	Béni Mellal*	Région
Nombre d'établissement	29	200	229
Investissement (10³DH)	-	247896	247896
Exportation (10³DH)	-	6737	6737
Production (10³DH)	74220	2664269	2738489
chiffre d'affaire (10³DH)	74988	2612436	2687424
Employés permanents	226	2836	3062

*Province de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

Source : Annuaire Statistique régional 2012

L'effectif employé par ces établissements est arrivé à 3062 employés en 2010, 2836 d'entre eu travaillent a Béni

Mellal et Fquih Ben Saleh et 226 à Azilal. Les investissements réalisés en 2010 sont arrivés à 247896 millions de Dhs.

6.3. Quelques aspects de l'activité industrielle régionale

La région de Tadla-Azilal offre un espace propice pour la pratique des cultures industrielles et en particulier la betterave sucrière. En effet, la superficie récoltée pour cette culture s'élevait durant la campagne 2010/2011 à 12550 ha dégageant une production de 8299440qx.

Aussi, la région possède d'autres activités industrielles qui concourent à la satisfaction de la demande locale en produits de première nécessité. On relève l'existence de l'usine de la centrale laitière à Fkih Ben Saleh et qui dispose de la plus grande capacité de séchage dans la région Afrique et Moyen Orient.

En ce qui concerne l'industrie du ciment, l'usine « CIMATE » a été installé dans la région avec un investissement s'élevant à 2.4 milliards de dhs.

7. Tourisme

Située entre deux grands pôles de tourisme national Marrakech et Fès, la région Tadla Azilal est susceptible d'apporter une contribution de premier ordre au secteur du tourisme surtout qu'elle possède un patrimoine touristique naturel important.

En plus de sa situation géographique. La région dispose d'autres atouts tels ses sites naturels très diversifiés dont une vingtaine est connue au niveau à l'échelle internationale. Notamment, les cascades d'Ouzoud. Le pont naturel Imi-Nifri. La vallée d'Ait Bougamez. Le barrage Bin El Ouidane ... etc. Ce dernier est en train de devenir un pôle d'attraction des projets touristiques avec des thèmes tournant autour de l'eau et de la nature. La région dispose aussi de plus de 200 sources, la plus connue est celle d'Ain Asserdoune.

Le principal produit d'appel est le tourisme de montagne. Les randonnées équestres et pédestres ou encore en VTT. Le parachutisme et le tourisme cynégétique (chasse touristique. pêche...) sont des portes drapeaux de l'offre de la région.

7.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la région englobe 45 établissements hôteliers classés avec une capacité de 2397 lits en 2010. La répartition de la capacité hôtelière par provinces de la région laisse apparaître un sous équipement de la province d'Azilal en matière de chambres et de lits par rapport à la province de Béni Mellal.

Tableau 40 : Capacité hôtelière classée par province. Région Tadla Azilal au 31/12/2010

	Lits	Chambres	Etablissements
Azilal	998	480	22
Béni Mellal+Fkih Ben Salah	1399	694	23
Tadla - Azilal	2397	1174	45
Maroc	173133	81927	2003

*Province de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2011

La répartition de la capacité litière des hôtels classés selon la catégorie fait ressortir un avantage des hôtels bas de gamme 1, 2 et 3 étoiles (59% de la capacité totale des hôtels classés dans la région) au détriment des hôtels de 4 et 5 étoiles.

Tableau 41 : Capacité hôtelière classée selon la catégorie ; Région Tadla Azilal au 31/12/2010

Province	1. 2 et 3 Etoiles		4 et 5 Etoiles		Autres		Total	
	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits
Béni Mellal*	19	1009	3	380	23	1399	45	1399
Azilal	3	178	2	451	22	998	27	998
Région	22	1187	5	831	45	2397	72	2397
Maroc	541	48240	232	74691	2003	173133	2776	173133

*Province de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2011

Autres : V.V.T. résidences touristiques, maisons d'hôtes, motels, auberges et pensions.

Les villages de vacances touristiques (V.V.T), les résidences touristiques, les maisons d'hôtes, motels, les auberges et pensions sont aussi présents au niveau de la région ils arrivent à 45 établissement contre 2003 au niveau national.

7.2. Activité touristique

La demande touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels. Tenant compte de la totalité des nuitées réalisées au Maroc. La région Tadla Azilal reste très peu attractive puisqu'elle n'a participé que de 0.5% de l'ensemble des nuitées réalisées au niveau national en 2008. Selon les provinces, on note que 77% des nuitées réalisées dans la région relèvent de la province de Béni Mellal.

Tableau 42 : Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon les provinces ; Région Tadla Azilal ,2008

Province	Etoiles 1.2 et 3	Etoiles 4 et 5	Autres	Total
Béni Mellal	25572	33056	-	58628
Azilal	4379	5541	7188	17108
Région	29951	38597	7188	75736
Maroc	3910382	8833161	3717974	16461517
Région/Maroc (%)	0.8	0.44	0.2	0.46

Source : Annuaire Statistique 2009

Autres : (V.V.T). Résidences touristiques, maisons d'hôtes, motels, auberges et pensions.

CHAPITRE III : INFRASTRUCTURE DE BASE

8. Transport et Communication

Par leurs effets induits directs sur le rapprochement de la population et des activités économiques, les secteurs du transport et des télécommunications conditionnent dans une large mesure le développement régional et local.

De par sa position géographique, trait d'unions entre deux pôles touristiques Fès et Marrakech, la région Tadla Azilal dispose d'un réseau routier non négligeable permettant une meilleure communication interrégionale.

8.1. Transport

8.1.1. Parc automobile régional

Le secteur du transport routier régional est doté de structures non négligeables. A ce titre, la région dispose de 5 gares routières dont quatre relèvent du territoire de la province de Béni Mellal et une seule à Azilal. Cependant, quelques municipalités de la région telles que Zaouit Cheikh, Ouled ayad, El Ksiba ou Demnate par exemple demeurent jusqu'à présent dépourvus de ce type d'infrastructure.

S'agissant des véhicules immatriculés dans la région en 2010, ils ont totalisés 4570 unités. Les centres d'Azilal et de Fkih Ben Saleh s'accaparent 92.6% de ces véhicules. Les véhicules utilitaires constituent l'essentiel de ces véhicules avec 51% du total régional, alors que les voitures de tourisme se situent en deuxième rang avec 46.2%.

Cependant, il est à signaler que les véhicules recensés ci-dessus, ne comprennent pas les véhicules de l'état immatriculés par l'ONT, ni les véhicules militaires, ni les véhicules de la Sécurité Nationale et de Gendarmerie Royale.

Tableau 43 : Immatriculation des véhicules selon le centre immatriculateur et le genre, Région Tadla Azilal, 2010

Centre d'immatriculation	Motocyclettes	Voitures de tourisme	Véhicules utilitaires	Total
Béni Mellal	-	137	201	338
Fkih Ben Saleh	25	1020	647	1692
Azilal	97	956	1487	2540
Région	122	2113	2335	4570
Maroc	2569	112127	52343	167039

Source : Annuaire Statistique 2011

En ce qui concerne les permis de conduire délivrés par les centres d'examens de la région en 2010, ils constituent 3.1% de l'ensemble des permis délivrés au niveau national. En comparaison avec 2009, cet effectif a connu une augmentation de l'ordre de 28% en passant de 11717 permis de conduire délivrés en 2009 à 14987 en 2010.

Au niveau régional, le centre d'examen de Béni Mellal s'accapare de la majorité des permis délivrés en 2010 avec 43.5% suivi de celui de Fkih Ben Saleh avec 32% .

Selon le sexe, 13.4% des personnes qui ont reçu des permis de conduire à Tadla Azilal en 2010 sont des femmes contre 16.8% au niveau national.

Tableau 44 : Permis de conduire délivrés selon le centre d'examen, Région Tadla Azilal, 2010

Centre d'examen	2009		2010	
	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes
Azilal	2865	51	2443	56
Béni Mellal	5097	836	6676	1228
Fkih Ben Saleh	3755	473	5868	727
Région	11717	1360	14987	2011
Maroc	366964	54938	479774	80669

Source : Annuaire Statistique 2011

8.1.2. Réseau routier

La région Tadla Azilal dispose d'un réseau routier d'une longueur de 2425 Km qui se répartit à raison de 8.7%,36.3% et 54% respectivement entre les routes nationales, régionales et provinciales. Ces données, étant relatives au réseau classé, ne comprennent pas les voies urbaines et les pistes agricoles et non classées.

Le taux de revêtement dans la région se situe à 75.8%, dépassant ainsi de 6 points celui du pays (69.8%).

Tableau 45 : Réseau routier classé par provinces, Région Tadla Azilal, 2011

Type	Routes nationales		Routes régionales		Routes provinciales	
	Longueur Totale	Dont revêtues	Longueur Totale	Dont revêtues	Longueur Totale	Dont revêtues
Région	211	211	904	757	1310	870

Source : Direction régionale de l'équipement et du transport, Béni Mellal

8.2. Poste

La communication prend une place de plus en plus importante dans la vie des sociétés.

Au Maroc le secteur de télécommunication a été marqué ces dernières années par une activité intense et soutenue tant au niveau de la poste qu'au niveau de la télécommunication.

La poste s'affirme de plus en plus comme une entreprise de communication et comme un partenaire de première importance pour les différents acteurs.

La région Tadla Azilal dispose d'une infrastructure postale répartie sur tout le territoire régional. Toutefois, l'expansion démographique, conjuguée avec l'accroissement des activités économiques, constituent de fortes raisons pour moderniser davantage les équipements de télécommunications mis en place.

Le réseau d'établissements postaux existant dans la région Tadla Azilal, se compose, en 2011, de 37 agences postales, 43 recettes de plein exercice (agence Barid Al Maghrib) et 5 guichets annexes, ce qui représente

respectivement 4.4%, 5.7% et 3% des effectifs des mêmes établissements au niveau national.

En comparaison avec l'effectif de la population fait ressortir un sous équipement notable de la région Tadla Azilal en matière d'établissements au niveau national. En effet, en 2011 la moyenne régionale de l'effectif de la population desservie par un établissement postal, toutes catégories confondues, dépassait 17600 habitants.

A l'intérieur de la région, ces ratios sont de l'ordre de 14580, 17720 et 22950 respectivement à Azilal, Béni Mellal et Fkih Ben Saleh.

Tableau 46 : infrastructure postale par province, Région Tadla Azilal ; 2011

Provinces	Agences postales	Recettes de plein exercice	Guichets annexes	Population /Etablissement
				2011
Azilal	18	17	1	14580
Béni Mellal	10	17	2	17720
Fkih Ben Saleh	9	9	2	22950
Région	37	43	5	17620

Sources : Direction Régionale de Barid Al Maghrib, Settat

9. Energie et Eau

9.1. Energie

Le secteur de l'énergie, dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique.

La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales.

Tableau 47 : Production nette d'électricité selon les usines de l'ONE
En millions de KWh

Usines hydrauliques	2006	2007	2008	2009	2010
Afourer	236.6	251.6	227.8	401.9	373.3
STEP Afourer	602.5	416.3	443.7	383.8	163.0
Bine Elouddane	122.0	111.2	94.2	293.1	295.5
Hassan 1er	73.3	68.3	57.5	115.6	151.1
Kasba Zidania	2.0	4.4	0.2	-	-
Ahmed Al hansali	81.0	57.8	38.1	185.2	309.9
Ait Massaoud	18.1	14.5	10.6	30.4	29.1
Tadla Azilal	1135.5	924.1	872.1	1410	1321.9
% régional du total national	71.6	70.1	64.1	47.8	36.4

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2011

La région Tadla Azilal dispose d'un système très important d'approvisionnement en énergie électrique. Sept usines hydrauliques, implantées sur son territoire, ont développé en 2010, 1321.9 millions de KWH, soit l'équivalent de 36.4% de la production nette d'électricité d'origine hydraulique au niveau national. En 2010, la production la plus importante au niveau régional revenait à l'usine hydraulique d'Afourer avec 28.2% du total régional.

Concernant la consommation de l'énergie électrique dans la région, elle sera approchée par les ventes de l'ONE dont le volume en 2011 a atteint 554.4 millions de KWh.

Tableau 48 : Evolution des ventes d'électricité selon les provinces, Tadla Azilal **En millions de KWh**

Province	Année		
	2009	2010	2011
Azilal	71	83	75
Béni Mellal	192.3	217.1	233.6
Fkih Ben Saleh	200.4	219.1	245.8
Tadla Azilal	463.7	519.2	554.4

Source : ONE, Agence de service de Beni Mellal et Azilal

En rapportant les ventes d'électricité en 2011 à la population, des disparités considérables apparaissent entre les trois provinces de la région. En effet, la province de Fkih Ben Saleh ressort avec une consommation par tête de 535.5 KWh/hab./an dépassant la moyenne régionale (382.3 KWh/hab./an) suivie de la province de Beni Mellal avec 454.5 KWh/hab./an.

La situation particulière d'Azilal (142.8 KWh/hab./an) peut être expliquée par le taux de ruralité très élevé de sa population d'une part et la difficulté du relief et la dispersion de l'habitat d'une autre.

9.2. Eau

L'importance des cours d'eau qui parcourt la région ainsi que la multitude de source dont la plus importante est Ain Asserdoune, confèrent à la région Tadla Azilal un potentiel hydraulique de premier ordre. Dans cette partie, nous allons traiter d'une part, les équipements hydrauliques (barrages) existants, et d'autre part la production et la consommation de l'eau potable au niveau de la région.

9.2.1. Barrages

Depuis l'indépendance, le Maroc s'est fixé comme objectif l'irrigation d'un million d'hectares avant l'an 2000. Pour atteindre ce but plusieurs barrages ont été construits dans les différentes régions du Maroc.

Ces équipements, si vitaux pour l'économie régionale, permettent la régularisation des cours d'eau et la réduction des risques d'inondation ainsi que la production de l'eau et de l'énergie électrique. Le premier barrage moderne implanté dans la région date de 1953. Il s'agit de Bine El Ouidane : un grand barrage d'un volume de plus de 1300 millions de m³, réalisé sur Oued laabid près d'Azilal.

Tableau 49 : Grands Barrages de la région Tadla Azilal.2009

Nom du Barrage	Utilisation des eaux du barrage	Capacité Normale en millions de m³	Oueds	Date de mise en service
Bine El Ouidane	I-E	1300.3	Elaabid	1953
Ait Ouarda	E	4.0	Elaabid	1954
Moulay Youssef	I-E	175.2	Tassaout	1969
Hassan I	I-E-EP-EI	262.6	Lakhdar	1987

Source : Annuaire Statistique du Maroc. 2010

E : Energie ; I : Irrigation ; EP : Eau potable ; EI : Eau industrielle.

C'est ainsi que 4 barrages furent édifiés entre 1953 et 1987, dans la région Tadla Azilal (non compris les barrages dont le volume est inférieur à 1 millions de m³). La capacité de retenue des grands barrages de la région s'élève à 1566.9 millions de m³ ce qui représente 11.2 % de la capacité totale au niveau national.

Ces infrastructures permettent ainsi de satisfaire les besoins en eau d'irrigation pour la plaine de Tadla puis en eau potables et industrielle pour les différentes agglomérations de la région. Elles ont aussi aidé la région à faire face aux effets négatifs de la sécheresse qui a sévi dans le pays durant les dernières années.

9.2.2. Eau Potable

La satisfaction des besoins croissants en eau potable, et particulièrement en eau potable a incité les pouvoirs publics à concentrer leurs efforts sur le traitement des eaux

superficielles et souterraines. Dans ce domaine, l'office national de l'eau potable (ONEP) reste le principal producteur.

Tableau 50 : Evolution de la production d'eau superficielle par centre, Tadla Azilal de 2009 à 2011

Station de traitement	Date de mise en service	Production en milliers de m ³			
		2008	2009	2010	2011
Ain asserdoune	1977	5150	6244	5912	5967
Afourer	1993	323	-	265	1330
Région	-	5473	6244	6177	7297

Source : ONEP de Béni Mellal,

Ainsi, la production régionale de l'eau superficielle est passée de 5.4 millions m³ en 2008, à 7.3 millions de m³ en 2011.

D'autre part, l'ONEP a produit en 2008, 33.6 millions de m³ d'eau potable dans la région Tadla Azilal répartis comme suit : 4.8 millions de m³ à Azilal et 28.8 millions de m³ à Béni Mellal.

A la fin de 2008, l'effectif des abonnés au réseau public d'eau potable au niveau de la région Tadla Azilal s'élevait à 123875 abonnés, dont plus de 75% sont localisés au niveau de la province de Béni Mellal.

Tableau 51 : Activité de l'ONEP par province, Tadla Azilal, 2008

Province	Nombre d'abonnés consommateurs	Vente en milliers de m3		Production
		Aux abonnés consommateurs	Aux régies	
Tadla Azilal	123875	4690	14324	33615
Azilal	30889	2894	-	4849
Béni Mellal (*)	92986	1796	14324	28766

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2010

(*) : Beni Mellal comprend les deux provinces de Fkih Ben Saleh et Béni Mellal

10. Habitat et construction

10.1. Conditions d'habitat des ménages

L'étude des conditions d'habitat des ménages est l'un des objectifs majeurs du recensement de 2004.

La conjugaison de plusieurs facteurs notamment la pression démographiques qui s'exerce sur les zones urbaines (accroissement naturel et migration) et l'insuffisance de l'offre en logements ou de terrains à bâtir, sont à l'origine d'une accumulation de besoins et d'une urbanisation parfois incontrôlée.

Dans cette partie, on tentera de présenter les conditions d'habitation des ménages selon trois caractéristiques : le type du logement, le statut d'occupation et les éléments de confort disponibles dans les logements.

10.1.1. Type du logement :

Selon la typologie adoptée par le recensement, les ménages de la région Tadla Azilal ont une préférence pour le type de logement « Maison marocaine moderne » où presque la moitié des ménages y sont logé (46,7%).

Vient en deuxième position l'habitat dit de type rural qui abrite 36,8% des ménages. La maison marocaine traditionnelle est habitée par 7,4% des ménages.

Les données laissent apparaître des faibles proportions des ménages occupant une villa ou niveau de villa, et un appartement, soit 1% et 0,8% respectivement.

Enfin, la part des ménages qui résident encore dans une « maison sommaire ou bidonville » s'élève à 4,4 % des ménages.

Selon le milieu de résidence, l'examen des données montre une concentration importante en faveur des maisons marocaines modernes en milieu urbain. Elles abritent 79,1% des ménages alors que les maisons marocaines traditionnelles ne regroupent que 7,5% des ménages citadins. Enfin, 5,7% des ménages urbains sont logés dans des habitations à caractère sommaire ou bidonville.

En revanche, en milieu rural, le type prédominant est constitué par les maisons de type rural qui abritent 63,6% des ménages ruraux. Les maisons marocaines traditionnelles regroupent une proportion presque identique à celle du milieu urbain soit 7,4%.

Tableau 52 : Répartition en (%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence, Région Tadla –Azilal, 2004

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
villa, niveau de villa	2,1	0,2	1
Appartement	1,8	-	0,8
Maison marocaine traditionnelle	7,5	7,4	7,4
Maison marocaine moderne	79,1	22,8	46,7
Maison sommaire ou bidonville	5,7	3,5	4,4
Habitation de type rural	0,5	63,6	36,8
Autre	3,4	2,5	2,9
Total	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

L'examen du type de logement à l'intérieur de la région fait ressortir une prépondérance de « la maison marocaine moderne » au niveau de la province de Béni Mellal (56,6%). L'habitation de type rural domine au niveau de la province d'Azilal (64,6%) où la population est à majorité rurale.

Tableau 53 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement et par province

Type de logement	Béni Mellal	Azilal	Région
Villa, niveau de villa	1,4	0,3	1,0
Appartement	0,9	0,4	0,8
Maison marocaine traditionnelle	8,8	4,5	7,4
Maison marocaine moderne	56,6	25,4	46,7
Maison sommaire ou bidonville	5,2	2,7	4,4
Habitation de type rural	23,8	64,6	36,8
Autre	3,2	2,1	2,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

10.1.2. Statut d'occupation :

Selon le RGPH 2004, plus de 7 ménages sur 10 (74,7%) sont propriétaires ou copropriétaire de leurs logement dans l'ensemble de la région. La proportion des ménages locataires et logés gratuitement est de l'ordre de 12% et 9% respectivement. La proportion des ménages qui ont les autres

types de statut d'occupation est très faible et ne dépasse guère 4%.

Tableau 54 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence, région Tadla Azilal, 2004

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	60,4	85,3	74,7
Accédant à la propriété	1	0,5	0,7
Locataire	26,1	1,5	12
Logement de fonction	2,2	1,3	1,7
Logé gratuitement	8,6	9,4	9
Autres	0,4	0,5	0,5
Non déclaré	1,3	1,4	1,4
Total	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Selon le milieu de résidence, la proportion des ménages occupant leur logement à titre de propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété dans la région Tadla Azilal s'élève à 74.7%. La location reste une caractéristique des ménages urbains (26.1%).

Par province, nous relevons que les ménages de la province d'Azilal sont propriétaire ou copropriétaire de leur logement dans 83,3% des cas contre 70,7% dans la province de Béni Mellal. Concernant les locataires, la province de Béni

Mellal renferme la plus importante proportion avec 14,6% contre 6,3% pour la province d’Azilal.

Tableau 55 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d’occupation du logement, le milieu de résidence et la province.

Statut d'occupation	Béni Mellal			Azilal		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire /copropriétaire	60,2	82,5	70,7	61,4	88,9	83,3
Accédant à la propriété	1,1	0,7	0,9	0,7	0,1	0,2
Locataire	26,4	1,5	14,6	24,7	1,6	6,3
Logement de fonction	1,9	1,5	1,7	4,2	1,2	1,8
Logé gratuitement	8,8	11,8	10,2	7,6	6,3	6,6
Autres	0,4	0,6	0,5	0,3	0,4	0,4
Non déclaré	1,3	1,4	1,3	1,1	1,5	1,4
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l’Habitat, 2004

10.1.3. Eléments de confort dans le logement :

La présence des éléments de confort donne une idée sur les conditions de vie des ménages dans le logement. Des inégalités assez importantes existent entre le milieu urbain et le milieu rural.

Au niveau de la région, le tableau ci-après montre que 5 ménages sur 10 (47,8%) sont reliés à un réseau public d’eau potable, et près de 7 ménages sur 10 (66%) occupent un logement pourvu d’électricité.

Aussi, 78,6% des ménages disposent d'une cuisine, 60,2% disposent d'un W.C dans leur logement et 16,6% seulement parmi eux occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou douche.

Tableau 56 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence, Région Tadla – Azilal, 2004

Eléments de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	84,7	74	78,6
W.C	90,3	37,9	60,2
Bain moderne ou douche	30,2	6,6	16,6
Bain local	12,9	39	27,9
Eau courante	77,4	26	47,8
Electricité	87,5	50,2	66

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Les conditions dans lesquelles les ménages vivent dans leur logement diffèrent d'un milieu de résidence à l'autre.

Selon le milieu de résidence, la dotation des logements en eau courante, concerne 77,4% des ménages en milieu urbain contre seulement 26% des ménages en milieu rural.

Les ménages dont le logement est branché au réseau électrique, sont de 87,5% en milieu urbain et seulement 50,2% en milieu rural.

L'équipement des logements en salles de toilette concerne 90,3% des ménages citadins et 37,9% des ruraux.

On notera aussi la disponibilité d'une pièce aménagée pour la cuisson et d'un bain local chez 74% et 39% des ménages ruraux respectivement. En ce qui concerne le milieu urbain, plus de 84% des ménages possèdent une cuisine et seulement 30% des ménages occupent un logement doté d'un bain moderne ou d'une douche.

Tableau 57 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence et par province, Région Tadla –Azilal, 2004

Éléments de confort dans le logement	Béni Mellal			Azilal		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	84,1	75,8	80,2	88,5	71,7	75,2
W,C	90,9	48,7	70,9	87,3	24,2	37,1
Bain moderne/douche	30	9	20,1	31,7	3,5	9,3
Bain local	13	44,2	27,8	12,2	32,2	28,1
Eau courante	76,9	33,5	56,4	79,8	16,4	29,4
Electricité	87,2	61,9	75,2	89	35,3	46,3

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Par province, on relève la disponibilité de l'eau courante chez 56,4 % des ménages dans la province de Béni Mellal, alors que cette proportion n'atteint que 29% des ménages de la province d'Azilal. De même, le raccordement au réseau d'électricité ne dépasse pas 46% à Azilal alors qu'il est de l'ordre de 75% à Béni Mellal.

10.1.4. Occupation des logements :

En 2004, 35,3% des ménages occupent un logement d'au plus deux pièces. Ce pourcentage est légèrement élevé en milieu urbain (37,7%) qu'en milieu rural (33,5%).

La comparaison entre les deux milieux de résidence montre une plus grande concentration relative des ménages urbains qui habitent trois pièces (31,9%) contre seulement 25,5% des ménages ruraux.

En revanche, au niveau des ménages qui logent dans trois pièces et plus, on assiste à une situation inverse, ce sont les ruraux qui prédominent avec 40,8% contre 30,4% pour les citadins.

Par ailleurs, le taux d'occupation des logements au niveau de l'ensemble de la région est de 1,7 personne par pièce, c'est-à-dire pour 10 pièces d'habitation, on compte en moyenne 17 personnes, 16 personnes en milieu urbain et 18 personnes en milieu rural.

Tableau 58 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence.

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	10,9	10,0	10,4
2 pièces	26,8	23,5	24,9
3 pièces	31,9	25,5	28,2
4 pièces	15,5	19,0	17,5
5 pièces	5,1	9,3	7,5
6 pièces	4,3	5,5	5,0
7 pièces	1,6	2,1	1,9
8 pièces	2,2	3,8	3,2
Non déclaré	1,7	1,1	1,4
Total	100	100	100
Taux d'occupation	1,6	1,8	1,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Il est à noter qu'au niveau provincial, il y a une forte concentration des ménages au niveau des logements de 3 pièces pour les deux provinces de la région soit 28,3% et 28,1% respectivement à Béni Mellal et à Azilal (31% et 36,7% respectivement en milieu urbain contre 25,3% et 25,8% respectivement en milieu rural).

Tableau 59 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et les provinces

Nombre de pièces	Béni Mellal			Azilal		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1 pièce	11,7	11,6	11,6	6,8	8,0	7,8
2 pièces	28,0	25,0	26,6	19,9	21,6	21,3
3 pièces	31,0	25,3	28,3	36,7	25,8	28,1
4 pièces	14,6	17,9	16,2	20,3	20,5	20,5
5 pièces	5,0	8,9	6,9	5,6	9,8	8,9
6 pièces	4,3	4,9	4,6	4,4	6,3	5,9
7 pièces	1,6	2,0	1,8	1,8	2,3	2,2
8 pièces	2,1	3,1	2,6	3,1	4,7	4,4
Non déclaré	1,7	1,2	1,5	1,4	0,9	1,0
Total	100	100	100	100	100	100
Taux d'occupation	1,6	1,8	1,7	1,5	1,8	1,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Concernant le taux d'occupation en milieu urbain, il est plus élevé dans la province de Béni Mellal que dans la province d'Azilal (1,6 contre 1,5). Par ailleurs, en milieu rural, on constate une égalité entre les niveaux de concentration des personnes par pièces entre les deux provinces de la région, soit 1,8.

10.2. Construction

Le secteur du « Bâtiment et travaux publics » (BTP) revêt une grande importance dans l'économie nationale et régionale par les effets induits sur les autres branches d'activité d'une part et sur le dynamique de l'emploi d'autre part.

Le mouvement des constructions peut être approché à travers les autorisations de construire délivrées par les communes urbaines dans la région. Les statistiques relatives aux constructions en milieu rural ne sont pas collectées. Ainsi, en 2010, les neuf communes urbaines que compte la région ont délivré 1692 autorisations de construire, soit près de 3% de l'ensemble national. La production projetée par ces autorisations s'élève à 2421 logements constitués de 9213 pièces. La surface totale des planchers s'élève à 316946 m², représentant 2% du total national.

La province de Béni Mellal constitue le principal champ d'attraction des investissements immobiliers réalisés dans la région en s'accaparant de 40.5% du total des autorisations délivrées. Ce taux est de l'ordre de 35.2 % et 24.2% dans les provinces de Fkih Ben Saleh et Azilal respectivement.

Tableau 60 : Autorisations de construire délivrées dans la région Tadla - Azilal selon la catégorie de construction, 2010

Désignation	Nombre d'AC	Surface des planchers	Surface Bâtie	Valeur prévue	Nombre de logements	Nombre de pièces
Immeubles	141	59574	15501	98603	402	1375
Villas	37	10471	4158	20433	93	311
Habitation type marocain	1441	229027	103948	283481	2658	7527
Bâtiments commerciaux et industriels	68	17476	8726	24874	-	-
Bâtiments administratifs	2	100	100	298	-	-
Autres	3	298	198	715	-	-
Total région	1692	316946	132631	428404	3153	9213
National	57296	16032899	6613934	20537143	113469	375827
R/N (%)	3.0	2.0	2.0	2.1	2.8	2.5

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2011

11. Réseau Bancaire

La diversité des activités économiques au niveau de la région de Tadla Azilal et la modernisation progressive des relations entre les différents partenaires ont provoqué un développement important du réseau bancaire implanté dans la région.

En effet, l'effectif des agences est passé de 41 en 2000, à 69 établissements bancaires à la fin de 2010, représentant ainsi 2.4% du réseau national.

Tableau 61 : implantation bancaire par provinces, Région Tadla Azilal, 31/12/2010

Agences bancaires	Azilal	Béni Mellal	Région	Maroc
Attijari Wafa Bank	2	19	21	867
B.M.C.E	1	10	11	605
B.M.C.I	-	4	4	266
C.AM	4	13	17	337
C.D.M	1	5	6	293
C.I.H	-	1	1	170
C.P.M	4	24	28	944
S.G.M.B	-	6	6	337
AUTRES	-	-	-	25
Total	12	82	94	3844
Bank Al Maghrib	-	1	1	20

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2011

Parmi les 20 agences de Bank Almaghrib, une est implantée dans la ville de Béni Mellal.

Par ailleurs, le Crédit Populaire suivi par Attijari Wafa Bank et le Crédit Agricole restent les plus représentés dans la région avec respectivement 28,21 et 17 agences.

La répartition du réseau bancaire selon les provinces laisse apparaître la prédominance des agences dans la province de Béni Mellal avec 87% de l'ensemble des agences implantées dans la région.

CHAPITRE IV :

SECTEURS SOCIAUX

12. Enseignement Primaire, Collégial, Secondaire et Technique

Nul ne peut ignorer l'importance et le rôle de l'enseignement dans le processus de développement économique et social d'un pays.

Conscient de ce rôle, le planificateur national ne cesse de lui accorder une place de choix et de priorité dans la politique de développement.

Dans ce cadre, un certain nombre d'orientations et d'objectifs sont fixés et assignés à ce secteur afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais de formation de potentialités humaines, capables de s'insérer dans la vie active et de maîtriser les technologies modernes et les nouvelles techniques de gestion.

En effet, ces orientations et objectifs recherchent plus d'efficacité dans les différentes opérations à entreprendre. Il s'agit en particulier, de poursuivre l'effort de rationalisation, d'assurer une allocation optimale des ressources entre niveaux d'enseignement et de développer l'enseignement de base, notamment dans le monde rural ainsi que l'enseignement technique et la formation professionnelle.

La concrétisation de ces orientations et objectifs est en voie d'application et ce à tous les stades d'enseignement afin d'améliorer la rentabilité du système d'éducation et de l'adapter à la réalité marocaine tout en profitant des expériences réalisées ailleurs en assurant la rationalisation des moyens mis à son profit. C'est dans ce cadre qu'a été mise en œuvre la Charte Nationale de l'éducation et de la Formation dont la finalité est la restructuration du système éducatif marocain et ce par la réorganisation de ses différentes phases.

La charte traçait ainsi les principaux fondements de ce système ainsi que ses grands objectifs tout en visant à maîtriser les notions et les méthodes d'enseignement et en cherchant une plus grande adéquation entre le système d'éducation et l'environnement économique.

La charte Nationale de l'Education et de la Formation accordait aussi une importance majeure à la décentralisation et la déconcentration dans le domaine de l'éducation et la formation ainsi qu'à la formation continue du corps enseignant dans le but d'améliorer ses compétences et de suivre les nouveautés pédagogiques.

12.1. Enseignement préscolaire

Ce type d'enseignement attire de plus en plus l'attention et préoccupe davantage les familles, les spécialistes et les instances concernées non seulement par souci d'intérêt mais aussi la force des changements et bouleversement que vit et subit la vie sociale en général et la vie familiale en particulier.

Il concerne essentiellement les enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité et constitue une étape essentielle dans leur préparation d'une part et leur insertion dans l'enseignement primaire d'autre part.

Ainsi au cours de l'année scolaire 2011-2012 (Tableau ci-dessus), l'effectif des enfants scolarisés dans le préscolaire dans la région Tadla Azilal s'élevait à plus de 17145 enfants.

Les écoles coraniques abritent l'essentiel des enfants inscrits. En effet, avec 69% des effectifs inscrits, répartis à raison de 22 élèves par éducateur.

Tableau 62 : Ecoles coraniques préscolaire moderne par province. Région Tadla Azilal. Année scolaire 2011/2012

Province	Ecoles coraniques			
	Elèves	Dont filles	Educateurs	Elèves /Educateur
Azilal	4138	1589	235	18
Béni Mellal	2703	1205	129	21
Fquih Ben Saleh	4978	2317	185	27
Région	11819	5111	549	22
Province	Enseignement préscolaire moderne			
	Elèves	Dont filles	Educateurs	Elèves /Educateur
Azilal	511	232	30	17
Béni Mellal	2884	1414	221	13
Fquih Ben Saleh	1931	870	118	16
Région	5326	2516	369	14

Source : Académie Régionale de l'éducation et de la formation de Tadla Azilal

En plus, le préscolaire moderne se caractérise par sa concentration dans la province de Béni Mellal avec 54% de l'effectif des inscrits.

Il ressort des statistiques disponibles que la région accuse des disparités entre les provinces en matière d'encadrement des élèves. En effet, pour l'enseignement

coranique, la province de Fquih Ben Saleh a enregistré un taux un peu élevé avec 27 élèves par éducateur.

Au niveau de l'enseignement préscolaire moderne, les provinces d'Azilal et Fquih Ben Saleh ont enregistré des taux élevés avec 17 élèves et 16 élèves par éducateur.

12.2. Enseignement Primaire

Si l'enseignement préscolaire moderne ou traditionnel veille sur la préparation des enfants de bas âge à appréhender l'école pour leur permettre une meilleure insertion dans l'enseignement primaire. ce dernier a pour mission d'assurer la formation de base.

Vu la nature de cette mission et vu l'importance de la tranche d'âges concernée, ce type d'enseignement s'empare de la priorité tant en matière d'encadrement qu'en matière d'infrastructure et ce aussi bien au niveau national qu'au niveau régional.

Tableau 63 : Enseignement primaire par province, Région Tadla Azilal, année 2011/2012

Provinces	Public						Privé	
	élèves	Dont filles	Enseig.	Etab (1)	salles	Classes	élèves	Dont filles
Azilal	76331	35531	2817	151	1783	2759	1223	540
Béni Mellal	57756	27566	2002	97	1314	1980	5842	2786
Fquih Ben Saleh	54614	25688	1825	83	1158	1794	4859	2145
Région	188701	88785	6644	331	4255	6533	11924	5471

Source : Académie Régionale de l'éducation et de la formation de Tadla Azilal

Etab. : Établissement. (1) : non compris les unités satellites.

En effet, au cours de l'année scolaire 2011/2012, l'enseignement primaire public dans la région de Tadla Azilal disposait de 1068 établissements dont 737 unités satellites, et assurait l'enseignement à 188701 élèves dont 47% de filles.

Par ailleurs, l'encadrement pédagogique de l'ensemble des élèves groupés en 6533 classes de différents niveaux est assuré par 6644 enseignants dont 36,4% sont des femmes.

En matière d'infrastructure, malgré l'effort perceptible pour renforcer la région et par conséquent ses provinces en établissements et unités satellites nécessaires. il faut encore l'intensifier tout en l'accéléralant dans le temps et le répartir dans l'espace. Et ce, en vue d'instaurer et maintenir un équilibre non réalisé durant l'année 2011/2012, puisque le nombre de salles ne couvre que le besoin de 65,1% des classes. Cette situation conduit à une sur occupation presque toute la journée des salles existantes surtout en milieu urbain.

Outre la sur-occupation des salles, il y a lieu de noter également que le nombre d'élèves par classes atteignait 29 élèves/classe (34 en milieu urbain et 27 en milieu rural).

Par ailleurs, l'enseignement primaire public recevait en 2011/2012 plus de 29000 nouveaux inscrits dont plus de 21000 en milieu rural, La proportion des filles atteignait près de 49% (48% en milieu rural).

Concernant l'enseignement dans les écoles privées, il ne constitue qu'une part minime de l'enseignement primaire, puisqu'il ne concerne que 6,3% de l'effectif global des élèves soit 11924 élèves.

De plus, ce type d'enseignement concerne principalement les provinces de Béni Mellal et Fquih Ben

Saleh où se concentrent 89,7% des élèves inscrits dans les établissements privées de l'enseignement primaire de la région.

Tableau 64 : nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tadla Azilal, années scolaire 2011/2012

Provinces	Urbain		Rural		total	
	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles
Azilal	1205	580	11074	5346	12279	5926
Béni Mellal	3701	1834	4846	2360	8547	4194
Fqui Ben Saleh	2590	1282	5710	2792	8300	4074
Région	7496	3696	21630	10498	29126	14194

Source : Académie Régionale de l'éducation et de la formation de Tadla Azilal

Aujourd'hui et grâce aux efforts déployés par les pouvoirs publics en vue de concrétiser la généralisation de l'enseignement dès l'âge de 6 ans, le taux scolarisation a pu atteindre des niveaux encourageants.

Ainsi en ce qui concerne la fréquentation scolaire, et en se référant aux résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004, il ressort qu'au niveau de la région, un peu moins de 8 enfants sur 10 (76.7%) âgés de 7 à 12 suivaient leur cours à l'école au moment du recensement.

Tableau 65 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à12 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	86.1	58.7	67.0	92.1	74.7	80.5
Féminin	76.5	28.6	42.8	91.0	63.3	72.8
Ensemble	81.5	44.1	55.3	91.6	69.1	76.7

Source : Recensement Général de la Population et de l’Habitat. 2004

Le niveau de ce taux est attribué en grande partie à la faible scolarisation en milieu rural (69.1%) et surtout des filles (un peu plus de la moitié des filles sont scolarisées). comparativement au milieu urbain. où le taux de scolarisation est satisfaisant (91%). Ce taux concerne les filles et les garçons, avec toutefois, un léger avantage pour ces derniers (92.1% contre 91%).

12.3. Enseignement secondaire collégial

Durant l’année scolaire 2011/2012, le nombre des inscrits à ce niveau d’enseignement s’élevait à 67949 élèves (public et privé confondus), soit une augmentation de 2,5% par rapport à l’année 2010/2011. La proportion des filles a été un peu plus de 41% pour les deux années.

Ce type d’enseignement connaît une concentration en milieu urbain avec 51% de l’effectif total fréquentant le collège.

Quant à la répartition spatiale des inscrits. on relève que les provinces de Béni Mellal et Fqui Ben Saleh regroupent 70% de l'ensemble des élèves.

L'analyse des indicateurs d'encadrement et d'utilisation des infrastructures disponibles dans l'enseignement public fait ressortir des disparités entre les provinces de la région Tadla Azilal.

En effet, chaque classe est encadrée par 1,64 enseignant et 1,54 enseignant respectivement dans les provinces de Béni Mellal et Azilal alors que ce taux n'est que de 1,42 pour la province de Fquih Ben Saleh.

Tableau 66 : Enseignement secondaire collégial, région Tadla Azilal, année scolaire 2011/2012

Provinces	Public						Privé	
	élèves	Dont filles	Enseig.	Etab (1)	Classes	salles	élèves	Dont filles
Azilal	19666	6910	891	30	543	420	82	36
Béni Mellal	25808	11619	1089	19	703	505	930	442
Fquih Ben Saleh	20910	8360	792	23	556	410	553	262
Région	66384	26889	2772	72	1802	1335	1565	740

Source : Académie Régionale de l'éducation et de la formation de Tadla Azilal

(1) : non compris les annexes

De même, le nombre moyen de salles par établissement dans les provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh se situe à 27 et 18 respectivement contre seulement 14 au niveau de la province d'Azilal. Concernant le nombre moyen de classes par

salle, il n'y a pas une grande différence entre les trois provinces, il est à peu près de plus une classe par salle. Par ailleurs, les salles de la province d'Azilal sont un peu moins occupées comparativement aux provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh puisque le nombre moyen d'élèves par classe s'élève à 36 élèves dans la province d'Azilal contre 37 élèves et 38 élèves respectivement dans les provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh.

Par ailleurs, le secteur privé avec seulement 1565 élèves dont 47,3% de sexe féminin, participe peu dans l'enseignement collégial et la province de Béni Mellal regroupe à elle seule 59% de l'ensemble des élèves.

12.4. Enseignement secondaire qualifiant général et technique

Le cycle de l'enseignement secondaire ne cesse de connaître, depuis quelques années, des réformes de fond touchant le système de contrôles, d'examens et de programmes. A partir de l'année scolaire 1990-91, une réforme de forme consistait à amputer le premier cycle du secondaire et le rattacher à l'enseignement primaire pour constituer l'enseignement fondamental. Par suite, une nouvelle réforme a été mise en vigueur depuis l'année scolaire 2000-01, pour reconstituer les cycles primaire et collégial, et regrouper le cycle secondaire avec l'enseignement technique.

Ces réformes opérées sont de nature à mieux rentabiliser l'enseignement secondaire qualifiant (moins de déperditions, nouvelles branches de formation...etc.) et assurer une formation générale et spécialisée répondant aux exigences du développement de la société marocaine en général et de son économie en particulier.

Ainsi en 2011/2012, l'enseignement secondaire qualifiant assurait une formation pour 35374 élèves (public et privé confondus) dont 44% sont des filles.

Les effectifs en formation marquaient ainsi une augmentation par rapport à 2010/2011 (+6%), Cette évolution a concerné le secondaire public et privé.

L'encadrement au niveau des trois provinces de la région est presque similaire, puisqu'on dénombre à peu près 2 enseignants par classe.

Tableau 67 : Enseignement secondaire qualifiant. région Tadla Azilal, année scolaire 2011/2012

Provinces	Public						Privé	
	élèves	Dont filles	Enseig.	Lycées	Classes	salles	élèves	Dont filles
Azilal	10338	3855	522	11	281	218	0	0
Béni Mellal	15227	7212	884	16	422	377	421	224
Fquih Ben Saleh	9388	4135	434	8	232	179	0	0
Région	34953	15202	1840	35	935	774	421	224

Source : Académie Régionale de l'éducation et de la formation de Tadla Azilal

13. Enseignement Supérieur et Formation des Cadres

13.1. Enseignement supérieur universitaire

L'enseignement supérieur au Maroc ne cesse de se développer soit par la création de nouveaux instituts, écoles supérieures et universités, soit par l'afflux d'un nombre de plus en plus croissant d'étudiants bacheliers désireux de suivre un enseignement supérieur leur permettant de s'intégrer efficacement aux mutations technologiques ou économiques que connaît notre pays.

Dans cette politique et conformément à la politique de décentralisation de l'infrastructure universitaire, la région de Tadla Azilal a vu la création de l'université Moulay Slimane qui se renforce progressivement par de nouveaux établissements tels que la faculté poly disciplinaire. Toutes les facultés relevant de cette université sont localisées à Béni Mellal.

L'effectif global des étudiants qui poursuivait, en 2011/2012 leurs études de premier et second cycles dans les facultés et écoles implantées dans la région s'élevait à 10839 étudiants, constitués de 46 % de sexe féminin, soit une augmentation de 50 % par rapport à 2010/2011

Les formations à dominante scientifique et technique occupent 50,2% de l'ensemble des étudiants.

En outre, une cité universitaire a été construite à Béni Mellal dans le but de créer un environnement favorable pour la population estudiantine. C'est ainsi que 3321 étudiants résidaient dans la dite cité en 2011/2012, dont 60,4% sont de sexe féminin.

Tableau 68 : Etudiants du 1er et 2ème cycle de l'université Moulay Slimane, années universitaires 2010/2011 et 2011/2012

Université	2010/2011		2011/2012	
	Total	Dont filles	Total	Dont Filles
Faculté des lettres et sciences humaines	3426	1647	5399	2431
Faculté polydisciplinaire	2321	1058	3511	1574
Faculté des sciences et techniques	1497	681	1929	934
Total	7244	3386	10839	4939

Sources : Académie régionale de l'éducation et de la formation. Tadla Azilal

13.2. Formation des cadres

La formation des cadres est considérée comme un levier du développement économique et social de la Nation. Son action s'étend à tous les domaines dans le but de disposer de personnel compétent.

Tableau 69 : Effectif des stagiaires de l'enseignement pédagogique, Région Tadla Azilal, Année scolaire 2011/2012

Centre	Stagiaires		Corps Enseignant	
	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin
Béni Mellal	108	108	22	3
Tadla Azilal	108	108	22	3

Source : centre de formation des professeurs du primaire de Béni Mellal

A l'échelle de la région Tadla Azilal, on relève la présence de l'enseignement pédagogique. La formation des professeurs du primaire se déroule dans le centre de Béni Mellal. L'effectif des stagiaires s'élevait en 2011/2012 à 108 stagiaires toutes de sexe féminin.

14. Formation Professionnelle

La formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre constituent un des facteurs essentiels de la croissance de la productivité et de la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines. La mise en valeur de celles ci doit être justifiée par la réforme du système de formation en vue de mieux répondre aux exigences du développement et suivre les mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

La formation professionnelle considérée comme facteur de développement est destinée à tous les niveaux scolaires afin d'encadrer la jeunesse pour améliorer ses compétences et faire face aux exigences du marché de l'emploi.

Ainsi, l'état a mené et mène encore d'intenses campagnes d'information incitatives auprès des élèves du collégial et du secondaire. Ces méthodes de sensibilisation et d'incitation ajoutées à une infrastructure d'accueil solide, sont susceptibles de donner un nouveau souffle au domicile de la formation professionnelle.

En effet, depuis la réforme de 1984, le secteur de la formation professionnelle a enregistré un net accroissement des capacités d'accueil qui s'est traduit par l'extension du réseau des établissements de formation.

L'effectif des stagiaires a atteint 9646 élèves en 2011/2012 dont 27,5% suit sa formation dans le privé.

Un autre élément à relever est le poids croissant de la participation féminine qui est de 37,3% en 2011/2012. Certes, la féminisation est plus forte au niveau technicien spécialisé (51,8%) et technicien (44,3%), mais elle n'en est pas moins au niveau spécialisation et qualification où elle atteint respectivement 29,2% et 22,1%.

Tableau 70 : Effectif des stagiaires selon le niveau et les provinces, région Tadla Azilal, 2011/2012

Provinces		Spécial -isation	Qualifi -cation	Technicien	Technicien spécialisé	Total	Dont filles
Azilal		263	326	336	231	1156	340
Béni Mellal		517	1129	1375	1297	4318	1483
Fquih Ben Saleh		284	986	230	18	1518	264
Région	Public	1064	2441	1941	1546	6992	2087
	privé	433	426	849	946	2654	1509
	Total	1497	2867	2790	2492	9646	3596

Source : service de la formation professionnelle Béni Mellal

15. Santé et prestations sociales

L'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

La politique sanitaire dans notre pays est marquée par le développement des soins médicaux de base et la rentabilisation des équipements et des infrastructures sanitaires. Le secteur sanitaire a adopté des programmes d'envergure intéressant toutes les couches sociales : tel l'élargissement du programme de vaccination, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, le contrôle de l'hygiène en milieu rural et la planification familiale.

15.1. Infrastructure sanitaire et capacité litière

En 2011, la catégorie centre de santé rural communal présentait 44.6% de l'infrastructure sanitaire dans la région Tadla Azilal. Par ailleurs, en l'absence d'hôpitaux spécialisés, la région ne dispose que de 4 hôpitaux généraux.

Tableau 71 : infrastructure sanitaire par province, 2011

Province	Dispensaire rural	Centre de santé urbain	Centre de santé rural Communal	Hôpital Général	habitant/établissement
Azilal	30	4	42	1	529000
Béni Mellal	14	13	18	2	258000
Fquih Ben Saleh	26	5	14	1	463850
Tadla Azilal	70	22	74	4	377212.5

Source : Direction Régionale de la Santé,

Dans la région Tadla Azilal. La majorité des établissements sanitaires sont localisés en milieu rural (les deux catégories : dispensaire rural (42.2%) et le centre de santé rural communal (44.6%)).

Le nombre de lits des hôpitaux publics s'est établi à 820 en 2011. Ainsi, le nombre d'habitant par lits est arrivé à 1840 en 2011 contre 1700 habitant par lits en 2008.

Tableau 72 : Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics. Région Tadla Azilal. 2011

Province	Hôpital Général	Hôpital spécialisé	Habitant/ établissement
Azilal	130	0	4069
Béni Mellal	645	0	800
Fquih Ben Saleh	45	0	10308
Tadla Azilal	820	0	1840

Source : Direction Régionale de la Santé,

(1) : Capacité théorique

A l'intérieur de la région. Les disparités en termes de nombre sont énormes entre les deux provinces. En effet, on enregistre 4069 habitants par lit à la province d'Azilal, 800 à Béni Mellal et presque 10308 habitants par lit dans la province de Fquih Ben Saleh.

15.2. Encadrement sanitaire

15.2.1. Encadrement médical

Les formations sanitaires dans la région Tadla Azilal sont encadrées en 2011 par 282 médecins dont presque 50% exerçant dans le privé. Cet effectif qui était de 319 médecins en 2009 a connu une baisse de 13% entre ces deux dates.

Aussi, la densité médicale de la région a passé de 28.2 médecins/ 100000 habitants en 2008 à 18.7 médecins/ 100000 habitants en 2011, ce qui traduit une baisse de l'encadrement médical dans la région.

Par ailleurs, les disparités persistent entre les deux provinces Azilal et Beni Mellal. Ce ci s'explique par le faible taux d'urbanisation de la province d'Azilal où on enregistre une densité médicale de 9.83 médecins/100000 habitants.

Tableau 73 : Encadrement Médical dans la région Tadla Azilal 2011

Province	Médecins			Médecins/ 100000 hab.
	Privé	Public	Total	
Azilal	12	40	52	9.83
Béni Mellal	80	90	170	32.9
Fquih Ben Saleh	48	12	60	12.9
Tadla Azilal	140	142	282	18.7

Source : Direction Régionale de la Santé,

Les données relatives aux pharmaciens et chirurgiens dentistes en fonction dans les provinces relevant de la région Tadla Azilal sont présentées ci-dessous.

Dans ce sens, la région Tadla Azilal dispose en 2011 de 57 chirurgiens dentistes, soit une densité de 38 chirurgiens dentiste par 100000 d'habitants.

Tableau 74 : Effectifs des chirurgiens dentistes, Région Tadla Azilal, 2011

Province	Chirurgiens Dentistes			Chirurgiens Dentistes /100000 habitants	
	Public	Privé			Total
		Total	Dont FM		
Azilal	3	0	0	3	6
Béni Mellal	6	26	3	32	62
Fquih Ben Saleh	2	20	0	22	47
Tadla Azilal	11	46	3	57	38

Source : Direction Régionale de la Santé,

FM : femmes marocaine

Avec une densité de six chirurgiens-dentistes par 100000 d'habitants, la province d'Azilal est la moins desservie. Alors que la province de Béni Mellal enregistre une densité s'élevant à 62 chirurgiens dentistes par millions d'habitants.

De même, la région Tadla Azilal compte en 2011, 315 pharmaciens, soit une densité de 21 pharmaciens pour 100000 habitants contre 22 pharmaciens pour 100000 habitants en 2008.

Tableau 75 : Effectifs des pharmaciens. Région Tadla Azilal, 2011

Province	Pharmaciens			Pharmaciens /100000 habitants	
	Public	Privé (1)			Total
		Total	Dont FM		
Azilal	3	36	4	44	8
Béni Mellal	4	143	0	147	29
Fquih Ben Saleh	1	124	0	125	27
Tadla Azilal	8	303	4	315	21

Source : Direction Régionale de la Santé,

(1) : il s'agit des pharmaciens d'officines

FM : femmes marocaine

La province d'Azilal demeure la moins desservie avec une densité de 8 pharmaciens pour 100000 habitants. Alors que la province de Béni Mellal se trouve à l'autre extrémité avec une densité de 29 pharmaciens pour 100000 habitants.

15.2.2. Encadrement paramédical

Les médecins exerçant au niveau de la région sont assistés par un personnel paramédical s'élevant à 513 personnes, soit une densité de 3 aides sanitaires par 10000 habitants.

La répartition par province fait ressortir une concentration au niveau de la province de Béni Mellal qui englobe 70% du personnel paramédical.

La même inégalité est ressentie au niveau de la densité paramédicale puisque la province de Béni Mellal enregistre 7

aides sanitaires pour 10000 habitants, dépassant ainsi la densité régionale qui est de l'ordre de 3 aides sanitaires pour 10000 habitants.

Tableau 76 : Personnel paramédical public par province. Région Tadla Azilal. 2011

Province	A.S.D.E.S	A.S.D.E	A.S.B	Total	Densité /10000hab.
Azilal	17	77	10	104	2
Béni Mellal	131	124	102	357	7
Fquih Ben	22	10	20	52	1
Tadla Azilal	170	211	132	513	3

Source : Direction Régionale de la Santé,

A.S.D.E.S : Adjoint de santé diplômé d'état spécialiste (y compris les sages femmes)/ A.S.D.E : Adjoint de santé diplômé d'état / A.S.B : Adjoint de santé breveté.

15.3. Indices d'utilisation des infrastructures sanitaires

En ce qui concerne l'utilisation des infrastructures sanitaires, on constate que la durée moyenne de séjour dans la région a passé de 4 jours 2008 à 3.8 en 2011. Ce qui indique que l'utilisation de la capacité litière de la région a baissé durant cette période. D'autre part, le taux moyen d'occupation est arrivé à 56% en 2011.

Tableau 77 : Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation ; Région Tadla Azilal ; 2011

Province	Durée moyenne de séjour (en journée)	Taux moyen d'occupation (%)
Azilal	4.7	35
Béni Mellal	4	68.1
Fquih Ben Saleh	2	61.68
Tadla Azilal	3.8	56

Source : Direction Régionale de la Santé,

15.4. Quelques aspects de l'activité de la santé publique

15.4.1. Programme national d'immunisation :

Dans le cadre de la réalisation des programmes sanitaires nationaux, les services de la santé publique ont mené, au cours de l'année 2011, un large programme de vaccination infantile (de 0 à 11 mois).

**Tableau 78 : Activités du programme national d'immunisation
Région Tadla Azilal, 2011**

Province	B.C.G	D.T.C.P			POLIO
		1er	2ème	3ème	
Azilal	12383	11791	10904	10655	11730
Béni Mellal	11528	11289	10969	11046	11527
Fquih Ben Saleh	12687	12269	12078	11809	12675
Tadla Azilal	36598	35349	33951	33510	35932

Suite du tableau :

Province	E.C.V	Hépatite			VAR
		1	2	3	
Azilal	9103	11367	10924	9618	9959
Béni Mellal	9815	11093	10766	9934	9835
Fquih Ben Saleh	10349	12723	12305	10280	10381
Tadla Azilal	29267	35183	33995	29832	30175

Source : Direction Régionale de la Santé,

N.B : Les statistiques des campagnes nationales de vaccination non comprises.

B.C.G : Bacille de Calmette et guerin (vaccin anti tuberculeux) / ECV : Enfants complètement vaccinés

VAR : Vaccin anti rougeoleux / D.T.C.P : diphtérie. Tétanos. Coqueluche. Poliomyélite

15.4.2. Planification familiale

La maîtrise de la croissance démographique et la préservation de la santé de la mère constituent l'objectif premier de la pratique de la planification familiale visant à un plus grand accès des femmes aux méthodes modernes de contraception.

Aujourd'hui, les femmes marocaines sont de plus en plus sensibilisées à l'utilisation desdits moyens. ce qui a influencé la fécondité. Or, l'indice synthétique de fécondité a régressé de 3.3 à 2.5 enfants par femmes entre 1994 et 2004.

Tableau 79 : Activités du programme national de planification familiale. Région Tadla Azilal, 2011

Province	Nouvelles acceptantes	Anciennes acceptantes
Azilal	10465	67358
Béni Mellal	10170	82925
Fquih Ben Saleh	8672	84448
Tadla Azilal	29307	234731

Source : Direction Régionale de la Santé,

Au niveau régional, cet indice s'est manifesté par une tendance semblable pour les deux milieux de résidence en passant de 4 à 2.9 enfants pour les femmes rurales et de 2.5 à 2.1 enfants pour les femmes urbaines.

Il paraît ainsi que la planification familiale combinée à d'autres facteurs socio-économiques tels que l'urbanisation et l'instruction de la femme atteint de plus en plus sa finalité au niveau régional ainsi qu'au niveau national.

16. Jeunesse et sport

Le secteur de la jeunesse et des sports est versé dans la création d'un environnement socio-éducatif favorisant la protection des jeunes du phénomène de déviation sociale et morale et dans le développement de nouvelles formes d'animation socio-éducative adaptées aux besoins des différentes catégories de jeunes, ainsi que dans l'élargissement de la base sportive pour permettre l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis.

Tableau 80 : Installations sportives par province. Région Tadla Azilal ; 2011

Province	Foot ball	Basquet Ball	Hand ball	Volleyball	Piscine	Salle de sport	Athlétisme	Rugby	Total
Azilal	7	5	3	3	-	2	1	-	21
Béni Mellal	6	6	5	5	4	1	1	-	28
Fquih Ben Saleh	2	2	2	1	1	-	-	-	8
Tadla Azilal	15	13	10	9	5	3	2	-	57

Source : Délégations provinciales de la jeunesse et du sport

L'infrastructure sportive de la région Tadla Azilal est composée de 57 installations 26% sont constituées de terrains de football.

La réalisation de projets sportifs permettra de constituer un pôle sportif ainsi qu'un tremplin pour le développement et la promotion de plusieurs disciplines sportives tels que l'athlétisme et le football au niveau de la région Tadla Azilal. Par ailleurs, l'infrastructure sportive dont dispose la région demeure déficitaire et ne satisfait pas tous les besoins en la matière.

De même, des disparités sont relevées dans la répartition des installations entre les trois provinces de la région : On enregistre une moyenne de 57981 habitants par installation à Fquih Ben Saleh, 25191 habitants par installation à Azilal et 18429 habitants par installation dans la province de Béni Mellal.

Un autre aspect du secteur de la jeunesse et des sports consiste en la promotion d'activités en faveur de la femme et des jeunes. Dans ce cadre, la région Tadla Azilal compte 20 foyers féminins encadrés par 25 encadrantes. Le nombre de bénéficiaires a été de 11943 femmes en 2010.

Les maisons de jeunes comptent 25 établissements et connaissent la participation de 257037 jeunes (dont 48% participent aux activités de rayonnement).

Tableau 81 : Établissements de la jeunesse et des sports. Région Tadla Azilal ; 2010

Type	Établissement	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Région
Foyers féminins	Foyer	9	7	4	20
	Jardinière d'enfants (1)	9	16	0	25
	Bénéficiaires (2)	10835	792	316	11943
Jardins d'enfants	Établissements (3)	9	6	3	18
	Jardinière d'enfants (1)	9	17	0	26
	Bénéficiaires (4)	1103	2503	90	3696
Maisons de jeunes	Établissements	10	11	4	25
	Participants aux activités normales	54731	51922	25921	132574
	Participants aux activités de rayonnement	80286	21478	22699	124463

Source : Délégations provinciales de la jeunesse et du sport

(1) : Titulaires et auxiliaires

(2) : Activités normales (initiation professionnelles. alphabétisation. coopératives et microprojet) et activités de rayonnement (englobe les unités mobiles d'alphabétisation et de formation)

(3) : il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du département des sports.

(4) : il s'agit des activités éducatives non institutionnelles et comprend aussi les bénéficiaires des activités de scolarisation et d'initiation à la scolarité destinée aux enfants de 4 à 6 ans par le moyen des unités mobiles.

Le nombre de jardins d'enfants dans la région s'élève à 18. L'effectif des enfants qui en bénéficient est de 3696 et les jardinières qui s'en occupent sont au nombre de 26 c'est à dire une moyenne de 142 enfants par jardinière.

17. Entraide nationale

La pauvreté est devenue le fléau social contemporain. Puisque elle induit à plusieurs autres fléaux tels la mendicité, le vagabondage ou la criminalité ainsi que l'incapacité d'accéder aux services sociaux les plus fondamentaux.

C'est pourquoi les pouvoirs publics s'emploient énergiquement en vue d'en atténuer l'intensité à travers la mise en place de programmes à même de répondre aux besoins des populations défavorisées aussi bien en matière d'éducation que d'amélioration de leur niveau de vie. Et ce, par le moyen de l'entraide nationale et l'instauration de plusieurs institutions sociales et éducatives qui sont censées constituer un appareil efficace pour la protection des catégories de la population connaissant des conditions de vie difficiles.

Au niveau de la région, différentes actions sont menées par différentes institutions, à savoir les centres d'éducation et de formation, les établissements de protection sociale, les jardins d'enfants, les organisations des handicapés et les centres de lutte contre l'analphabétisme.

Dans ce sens des centres d'éducation et de formation ont été créés essentiellement pour absorber les déperditions scolaires et accueillir les filles dont les conditions financières et sociales de leurs parents ne permettent pas de rejoindre l'école, et ce en vue de les qualifier professionnellement pour les insérer dans la vie active et sociale. En 2011, Ces centres ont été au nombre de 50 et ont accueilli 1893 bénéficiaires

encadrés par 111 encadrants, soit un ratio de 38 bénéficiaires par centre et 17 bénéficiaires par encadrant.

Tableau 82 : Centres d'éducation et de formation. Région Tadla Azilal

2011	Encadrants	Bénéficiaires	Centres
Tadla Azilal	111	1893	50
Azilal	43	616	29
Béni Mellal	51	1012	16
Fquih Ben Saleh	17	265	5

Source : Délégations provinciales de l'entraide nationale

La région dispose aussi de 35 établissements de protection sociale qui ont pour but de donner un foyer à ceux qui ne l'ont pas. Ils ont accueilli en 2010, 2912 bénéficiaires encadrés par 241 personnes.

Tableau 83 : Établissements de protection sociale (1), Région Tadla Azilal.

2011	AMB	Pensionnaires	Encadrants
Tadla Azilal	37	2487	365
Azilal	21	1285	142
Béni Mellal	14	830	177
Fquih Ben Saleh	2	372	46

Source : Délégations provinciales de l'entraide nationale

(1) : Nouvelles appellation des Maisons de Bienfaisance (AMB)

Par ailleurs, Les jardins d'enfants qui ont pour but de réduire les inégalités d'accès à l'enseignement préscolaire. En 2010, la région de Tadla Azilal compte 50 jardins d'enfants accueillant 1812 enfants encadrés par 77 éducateurs.

Tableau 84 : Jardins d'enfants. Région Tadla Azilal.

2011	Jardins d'enfants	Pensionnaires	Encadrants
Tadla Azilal	55	1957	74
Azilal	43	1103	46
Béni Mellal	9	645	20
Fquih Ben Saleh	3	209	8

Source : Délégations provinciales de l'entraide nationale

18. Juridiction et conflits sociaux

Pour faire face aux différents conflits d'ordre économique et social, l'appareil judiciaire se dote de plus en plus de moyens humains et matériels, procède à des simplifications de procédure et renforce son infrastructure de base.

Pour les affaires enregistrées au cours de l'année 2011 auprès des centres judiciaires et des arrondissements, 23754 affaires ont été enregistrées, dont 77% sont constituées d'affaires civiles.

Concernant les affaires enregistrées au cours de la même année auprès des centres judiciaires, leur nombre s'établit à 23222 affaires, dont plus de 78% sont des affaires civiles. Quant aux affaires restées en instance suite au report des années précédentes, leur nombre s'élève à 3848.

Tableau 85 : Activité des centres judiciaires et arrondissements qui leur sont rattachés selon le ressort des cours d'appel. Région Tadmouza Azilal 2011

	Activités	Région	Maroc
1- Centres judiciaires (1)			
Affaires civiles	Enregistrées	18036	186364
	Jugées	17115	181541
	En instance	3147	27981
Affaires pénales	Enregistrées	5186	68625
	Jugées	5047	68058
	En instance	701	10158
2- Arrondissements (2)			
Affaires civiles	Enregistrées	227	4701
	Jugées	205	4340
	En instance	59	1615
Affaires pénales	Enregistrées	305	1969
	Jugées	295	1975
	En instance	54	762

Source : Annuaire Statistique National 2011

(1) : englobe l'activité des arrondissements

(2) : Non compris les activités des tribunaux communaux.



المندوبية السامية للتخطيط

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN